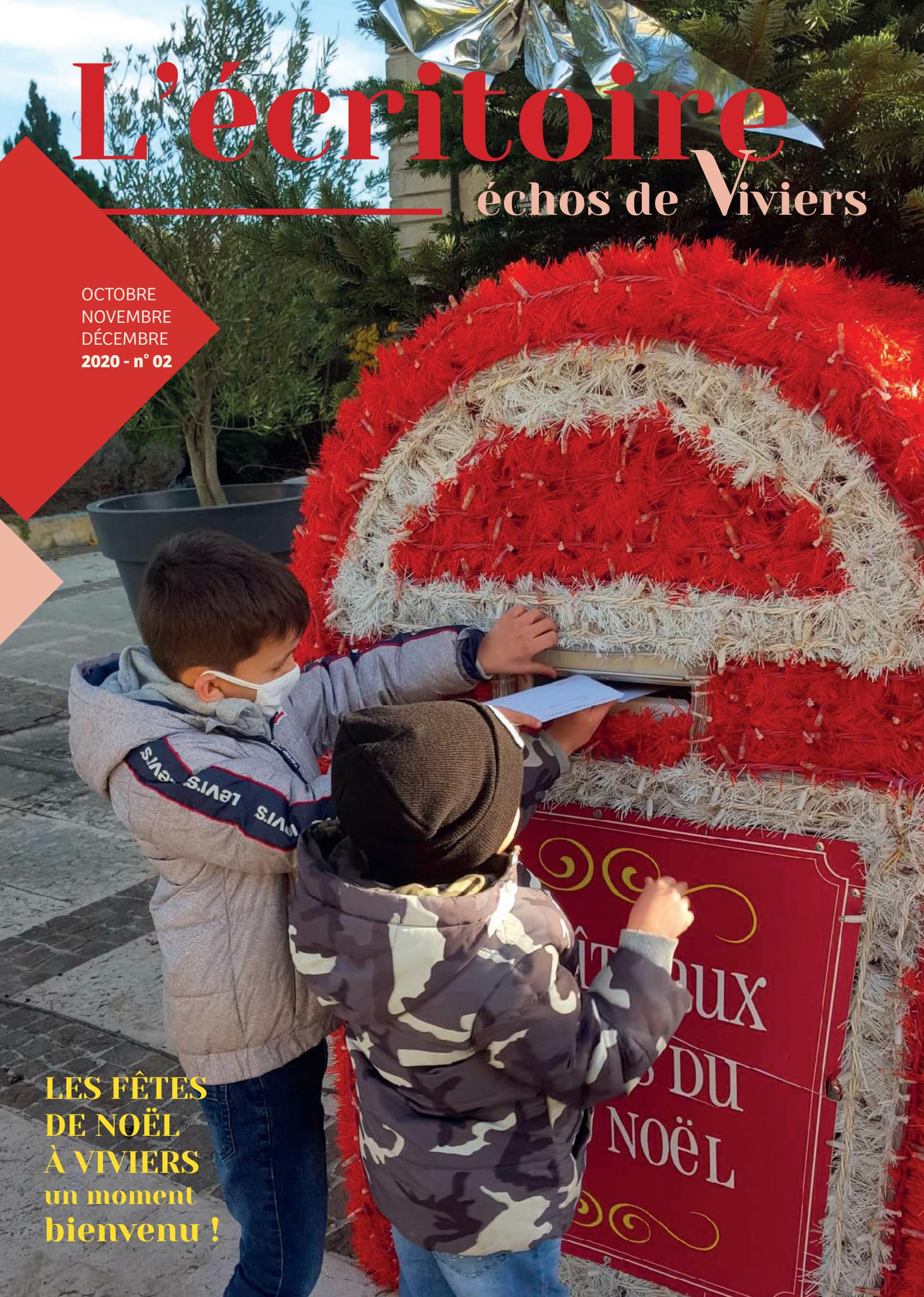


L'écritoire

échos de Viviers

OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE
2020 - n° 02

LES FÊTES
DE NOËL
À VIVIERS
un moment
bienvenu !



SOMMAIRE

Édito de Madame le Maire	p. 3	TRAVAUX, ENTRETIEN :	
En bref et en images	p. 4-5	Le service technique	p. 19
SOCIAL, SANTÉ, SENIORS :		La collecte des encombrants a démarré	p. 19
Un nouveau service pour les Vivarois	p. 6	Nous faisons de la place pour les PMR	p. 20
Nouvelle organisation pour le portage de repas	p. 6	Viviers aux couleurs de Noël	p. 20
La maison de santé : le projet phare 2021 avance !	p. 7	Lumière sur l'éclairage public !	p. 20
Un colis de Noël apprécié par les seniors	p. 7	La fibre s'annonce enfin !	p. 20
Nos aînés en EHPAD ne sont pas oubliés pour Noël	p. 7	Curage des fossés : le retard se rattrape !	p. 20
SANTÉ, SOLIDARITÉ :		CADRE DE VIE, DÉVELOPPEMENT DURABLE :	
Un binôme à la présidence du conseil de surveillance du Centre hospitalier intercommunal	p. 8	La santé dans les assiettes	p. 21
Viviers s'engage dans la lutte contre la Covid-19	p. 8	Une seconde vie pour le roi des forêts	p. 21
Une campagne de dépistage renforcée avec la Région	p. 9	Les ronds-points d'entrée de ville	p. 21
Plan de vaccination contre la Covid-19	p. 9	SPORT, VIE ASSOCIATIVE :	
CULTURE, FESTIVITÉS :		Association Le Chat Libre et 30 millions d'amis	p. 22
La bibliothèque, un facteur de lien social fort !	p. 10	Course La Vivaroise by arob@se	p. 22
Le service de la culture s'étoffe !	p. 10	Soutenir Verchaüs coûte que coûte !	p. 22
12 et 13 décembre : marché des créateurs et producteurs	p. 11	Une nouvelle discipline sportive : le Yoseikan Budo	p. 23
COMMERCES, ARTISANAT :		ESAT ADAPEI	p. 23
Ils entreprennent à Viviers	p. 12-13	FINANCES :	
Soutien au commerce local : 31 octobre 2020 à Privas	p. 13	Mesures de soutien aux commerçants	p. 24
SÉCURITÉ :		Un partenariat entre la commune et la DDFP	p. 24
Explique-moi la Police municipale	p. 14	Restructuration du dossier de la friche Billion	p. 24
Promesse tenue	p. 14	VIE MUNICIPALE :	
Prochaine étape : extension de la vidéoprotection	p. 14	Remise d'un colis à chaque agent de la commune	p. 25
La gendarmerie instaure des permanences sur rdu	p. 15	Remise des médailles d'honneur	p. 25
ENFANCE, JEUNESSE :		Réveillon du 31 : les élus soutiennent les pompiers	p. 25
L'enfant au cœur d'un service	p. 16	Commémorations :	
Les enfants du CME présentent leurs projets	p. 16	Hommage à Samuel Paty 11 novembre séisme	p. 26
Distribution de masques à tous les enfants de Viviers	p. 17	Visite d'Hervé Saulignac Visite d'Isabelle Massebeuf	p. 26
Distribution de père Noël en chocolat à tous les enfants !	p. 17	Mobiliser les partenaires autour des projets pour Viviers	p. 27
Hommage à Samuel Paty dans les écoles	p. 17	Notre doyenne a 100 ans !	p. 27
Jeunesse : le parcours de citoyenneté	p. 17	Compte-rendu du Conseil Municipal	p. 27
PATRIMOINE :		COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRAGA	p. 28-29
Petites villes de demain	p. 18	LE CARNET :	
Des travaux à l'hôtel de ville	p. 18	Le carnet (état civil)	p. 30
La Joannade retrouve sa lumière	p. 18	Impact en 2020 de la Covid-19 sur les décès à Viviers	p. 30
		Libre expression municipale	p. 31

L'écritoire n° 02 - octobre - décembre 2020

Responsable de la publication : Mattei Martine
Responsable de la rédaction : Mattei Martine
Comité de rédaction : Mattei Martine, Voyeau Chrystèle,
Chaix Marie-Pierre, Lebreton Frédéric,
Riffard-Voilqué Martine, Saphores Pierre,

Combiér Marie-Christine, Hausherr François,
Larmande Véronique, François Patrick.
Crédits photos : Mairie de Viviers, E. Gianati, DR.
Mise en page et impression : ABP Images Services (07200)
www.imprimerie-aubenas.com • Imprim'Vert
Ce journal est tiré à 2200 exemplaires.



MAIRIE DE VIVIERS

« Ensemble, Résistons pour Espérer. »

Au moment où s'ouvre le premier chapitre de l'année 2021, nous tournons sans regret la page d'une année 2020 impitoyable et dévastatrice, qui a laissé notre pays et notre ville exsangues à cause de la Covid-19, crise sanitaire sans précédent. Jamais année nouvelle n'aura été attendue avec autant d'espérance.

En refermant le livre de l'année 2020, nous partageons toutes et tous le même espoir, celui de voir renaître les signes vitaux de la relance économique, sociale, éducative, culturelle et sportive dans un monde plus solidaire, plus respectueux des autres et de notre environnement. L'annonce de la campagne de vaccination contre la Covid-19 permet d'envisager un avenir plus serein avec un recul de l'épidémie. Nous adressons à nouveau toute notre reconnaissance et notre gratitude envers l'ensemble des professionnels de santé dont le travail extraordinaire de prévention, de soin et de pédagogie, a rassuré et soulagé les Vivarois.

Plus que jamais nous avons pris conscience que notre bien le plus précieux était la santé.

Je tiens à remercier non seulement ces acteurs qui, dans notre ville comme ailleurs, se sont dévoués et continuent à faire preuve d'un dévouement admirable, mais également tous les Vivarois qui ont fait preuve de résilience, de combativité et d'une solidarité exemplaire.

Notre ambition en 2021 est de continuer à être un partenaire, votre partenaire de confiance, présent au quotidien à vos côtés et à votre écoute.

Au travers de l'Écritoire vous retrouverez plusieurs de nos actions initiées pour servir notre ville et nos concitoyens : proximité, cadre de vie et solidarité ont marqué nos actes.

Notre détermination est totale afin de poursuivre la transformation et la redynamisation de la ville. Quoiqu'en disent certains, cela demande technicité et persévérance.

Redynamiser la ville passe par la mobilisation de toutes les opportunités visant à son développement. Nous avons saisi ainsi la possibilité de candidater pour le programme « petites villes de

demain » et Viviers a été sélectionnée par le Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales pour entrer dans ce nouveau dispositif, qui bénéficie d'un soutien spécifique de l'État et de ses partenaires. Avec comme objectif : redynamiser la ville, créer des emplois, améliorer les conditions de vie des Vivarois et des territoires alentours, en développant des initiatives « sur-mesure », pour réaliser des projets, petits ou grands, adaptés à la commune et au territoire communautaire. C'est une réelle satisfaction de voir nos efforts aboutir.

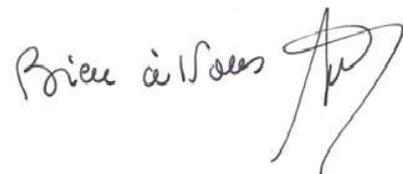
Bien d'autres projets sont sur les rails et vous pouvez compter sur nous pour que cette année 2021 tienne toutes ses promesses.

Pour nous il est une évidence,

**« Vouloir arriver, c'est avoir fait déjà
la moitié du chemin... »**

écrivait Alfred Capus.

Je vous souhaite de retrouver le plaisir simple mais si précieux de partager des moments de bonheur et de joie avec vos familles, vos amis et tous ceux que vous aimez. En mon nom personnel, et au nom des élus du Conseil municipal de la Ville de Viviers, des services de la Ville, je vous souhaite une belle et douce année 2021.



Martine Maltei
Maire de Viviers

1^{ère} Vice-Présidente de la Communauté de Communes DRAGA
Présidente du Pays d'Art & d'Histoire du Vivarais Méridional

EN BREF ET EN IMAGES



La boîte aux lettres du Père Noël !

Le 25 décembre le Père Noël est passé comme tous les ans, avec ses rennes et son traineau, pour relever la boîte aux lettres installée devant la mairie. Plus de 75 enfants avaient déposé leurs précieuses missives remplies de souhaits et de rêves. Le secrétariat du Père Noël a ensuite pu faire son travail et on l'espère aura comblé tout le monde !



Le calendrier des Pompiers

Les Sapeurs-Pompiers de VIVIERS ont remis le calendrier 2021 aux élus du territoire. Ils ont présenté leur calendrier au domicile des Vivarois dès le 15 décembre, dans le respect des mesures sanitaires et avec l'accord de leur autorité hiérarchique. L'amicale des sapeurs-pompiers de VIVIERS vous remercie pour votre accueil chaleureux.

Un grand merci à eux pour leur engagement quotidien !



Les enfants au cœur de nos préoccupations

L'éducation et la jeunesse sont deux des priorités de Madame Maltei et de son équipe. Nombre de nos actions placent l'enfant au centre de nos réflexions et de nos choix.



Un marché des créateurs réussi !

Artisans, créateurs, producteurs étaient au rendez-vous pour le plaisir de tous. Le tout orchestré par la baguette magique des Lucioles polaires.

Un goûter de Noël

Cette année pas de spectacle, pas de rendez-vous autour du Père Noël pour les enfants du personnel communal. Toutefois, il n'était pas question d'oublier les nombreux bambins friands de gourmandises et de cadeaux !

La surprise était au rendez-vous avec un joli cabas rempli de chocolats, gaufres, bonbons, jus de fruits et d'un chèque cadeau pour gâter petits et plus grands. Il ne manquait que les regards émerveillés des enfants non réunis pour cette occasion.





Nos élus sur le terrain !

Pour défendre et soutenir nos commerces.



Campagne de tests antigéniques avec la Région.

Des masques pour le CCAS

Lundi 23 novembre Olivier Amrane, Conseiller Régional, et Mathieu Darnaud, Sénateur, se sont rendus en mairie de Viviers en présence de Madame le Maire, et son adjointe aux affaires sociales, Mme Riffard-Voilqué, afin de distribuer des masques adultes pour le CCAS.

La responsable Patricia DEJOUX s'est vue satisfaite de cette initiative qui a permis aux personnes les plus démunies de se protéger.



Résultats Octobre Rose

Octobre rose qui s'est déroulé les 11, 17 et 18 octobre a permis de récolter la somme de 4213 € grâce à la participation et la générosité des Vivarois. Ces fonds récoltés seront reversés à la section ardéchoise de La Ligue pour la recherche en faveur du cancer du sein.

Encore MERCI À TOUS et rendez-vous l'année prochaine.



Réouverture de la cathédrale

Depuis le 11 novembre 2019, la plus petite cathédrale de France avait fermé ses portes suite au tremblement de terre. Les joints entre les pierres, au niveau de la voûte, avaient craqué et fragilisé la structure datant de 900 ans.

Commencés avant le premier confinement, les travaux n'ont pu être terminés qu'en septembre, mais ont ensuite été suivis du reconfinement et du couvre-feu, laissant la cathédrale Saint Vincent fermée.

C'est le 24 décembre que les fidèles ont pu franchir à nouveau symboliquement ces portes majestueuses avec une célébration de Noël qui a débuté par une veillée d'orgue et s'est poursuivie par une messe traditionnelle célébrée par Monseigneur Balsa.

Une belle mobilisation en faveur de la banque alimentaire

Autour de l'adjointe au social, la présidente, la directrice de l'ALPEV, des élus du CCAS et des colistiers du « Renouveau ensemble » se sont succédés les vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 novembre devant le magasin Carrefour contact de Viviers pour réaliser la collecte en faveur de la Banque alimentaire.

Les Vivarois ont été très généreux, à l'instar des Ardéchois et des Drômois, sans doute en raison des difficultés rencontrées par une bonne partie de la population du fait de l'épidémie COVID-19... ce ne sont pas moins de 616 kg de victuailles qui ont été acheminés par les agents du CCAS jusqu'à Saint Péray, lieu de regroupement des collectes de la banque alimentaire.

Un grand merci à tous ceux qui ont manifesté leur solidarité à cette occasion.



UN NOUVEAU SERVICE POUR LES VIVAROIS... LE CONCILIEUR DE JUSTICE

Depuis le 3 décembre, les Vivarois peuvent avoir recours gratuitement à un conciliateur de justice, les 1^{er} et 3^{ème} jeudis, de 14h à 17h, dans les locaux du CCAS, 11 chemin de La Madeleine à Viviers, où un bureau est mis à sa disposition.

Le conciliateur de justice est un **auxiliaire de justice assermenté et bénévole**, qui intervient rapidement, **gratuitement**, dans le respect de la confidentialité, de la préservation des droits des parties et avec leur accord.

Si vous avez un litige avec votre propriétaire, votre locataire, vos copropriétaires, votre voisin, un commerçant..., vous pouvez avoir recours à la conciliation de justice, **un moyen simple, rapide et gratuit pour venir à bout d'un conflit** en obtenant un accord amiable sans procès.

Il s'agit d'ailleurs d'une **solution obligatoire pour les litiges de moins de 5000€**.



51 % des affaires traitées aboutissent à un accord amiable.



Monsieur Guy Savoie, conciliateur de justice, reçoit **uniquement sur rendez-vous**, à votre demande, à la demande de la justice ou d'une autorité administrative.

Les rendez-vous avec M. Savoie peuvent être pris par téléphone (07 49 21 37 31), auprès du CCAS (04 75 49 86 16) ou sur le site internet des conciliateurs de justice : www.conciliateurs.fr

NOUVELLE ORGANISATION POUR LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

À compter du 01/01/2021, le CCAS ne sera plus l'intermédiaire entre les usagers et le prestataire de portage de repas. En effet, ce service jusque-là proposé par le CCAS ne permet pas aux utilisateurs de bénéficier du crédit d'impôt auquel ils peuvent prétendre, ni de l'aide du conseil départemental au titre de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA). Si le prestataire est labellisé « service à la personne », ce qui n'est pas le cas du CCAS, le département de l'Ardèche peut intervenir forfaitairement sur le coût du transport à condition que celui-ci soit mentionné sur les factures du prestataire. Le crédit d'impôt peut alors atteindre jusqu'à 50 % du coût de la livraison, soit en réduction de l'impôt à payer, soit en remboursement, et ce, sans distinction de revenus.

Le CCAS aidera les personnes intéressées par le portage de repas, titulaires ou non de l'APA, à rechercher la meilleure solution pour cette prestation ; une aide au remplissage de la déclaration de revenus sera également apportée à la demande.

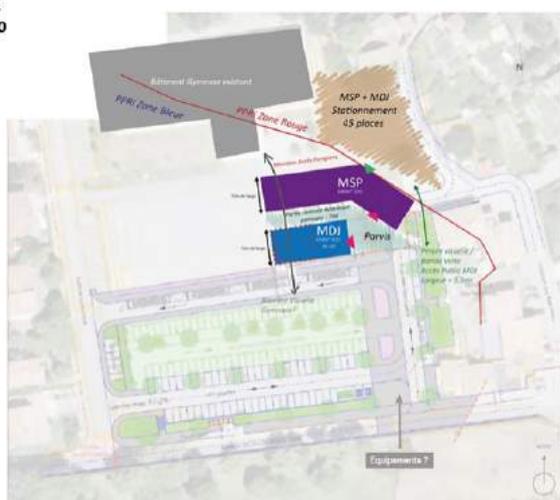
Différents prestataires proposent le portage de repas sur Viviers :

Organisme	Tarif	APA / Crédit d'impôt	Régimes spéciaux	Jours de livraison Traiteur
 LES OPALINES Chemin de Valpeyrouse VIVIERS 04 75 52 81 00	3 Formules Equilibre : 9€ Classique : 10,50€ Gourmande : 12,50€	Oui	Oui Texture modifiée	Tous les 2 jours Cuisiniers des Opalines
 ASSISTANCE 24/24 18 rue Paul Loubet MONTELMAR 04 75 01 14 31	2 Formules Déjeuner : 8,70€ Déjeuner + dîner : 10,50€	Oui	Oui	Lundi, mercredi vendredi Traiteur Pierrelatte
 API Cuisine centrale LE TEIL 04 75 52 20 60	1 Formule 6€	Non	Non	du lundi au vendredi Cuisine centrale de Le Teil
 Hôpital Intercommunal Bourg St Andéol-Viviers Rue Paul Sémard BOURG ST ANDÉOL 04 75 54 50 61	1 Formule Déjeuner + potage 9€	Non	Non	du lundi au vendredi Service restauration de l'hôpital Bourg St Andéol

LA MAISON DE SANTÉ : LE PROJET PHARE 2021 AVANCE !

- 3 décembre 2020 : dernière réunion de travail. L'évaluation des besoins des professionnels est désormais bouclée.
- 11 décembre 2020 : l'implantation est validée avec l'architecte des bâtiments de France. La maison de santé ainsi que la maison du droit seront sises au niveau de la friche Billion.

SCENARIO 4
31 Déc. 2020



- Les dossiers de demandes de subventions sont en cours auprès des financeurs suivants : État, Région, Département

Nous vous informerons de la suite de ce dossier dans le prochain journal.

Le projet tant attendu par la population sera inscrit dans le cadre du projet de budget 2021 comme projet d'investissement n°1 pour les années 2021 et 2022.

UN COLIS DE NOËL APPRÉCIÉ PAR LES SENIORS

Ce ne sont pas moins de 495 colis de Noël qui ont été distribués cette année, contre 311 en 2019...

Cette année, tous les foyers vivarois de 65 ans et plus ont pu bénéficier du cadeau offert pour Noël par la mairie, et pas seulement ceux qui ne participaient pas au repas de Noël comme les années précédentes. En effet, la nouvelle municipalité n'avait pas prévu de demander de choisir entre le colis et le repas spectacle, car les 2 devaient être offerts aux seniors pour fêter Noël... Malheureusement, la situation sanitaire a eu raison du superbe spectacle qui avait été programmé et maintenu jusqu'à ce nouveau confinement... Quant au repas, il était clair depuis déjà plusieurs mois qu'il n'était pas raisonnable de l'envisager.

De très nombreux retours positifs nous sont parvenus sur la qualité du colis proposant un repas de fête complet. Ce choix a

été réalisé par une commission composée de membres du conseil d'administration du CCAS qui ont eu à départager les propositions de 5 fournisseurs différents.

Parmi ces 5 propositions, il n'y a eu, hélas, aucune candidature vivaroise pour répondre à notre consultation, compte tenu du cahier des charges exigeant, du coût maximum fixé et du nombre important de colis à confectionner.



Gageons qu'en 2021 nos commerçants locaux sauront se regrouper pour faire une proposition qui rentre dans les critères fixés par la commission.

NOS AÎNÉS EN EHPAD NE SONT PAS OUBLIÉS POUR NOËL

Un cadeau de Noël est aussi offert à nos aînés vivarois qui sont résidents de différents Ehpads... En établissement, il n'est pas possible de proposer le même colis que celui offert aux seniors. Aussi, un colis spécial contenant des produits de toilette, et une douce écharpe, a été apporté par l'adjoite au social accompagnée de Samira Dahmani et de Laurent Bureau, conseillers municipaux, à chacun des 28 Vivarois résidant dans les EHPAD de Viviers, mais aussi de Bourg St Andéol, Le Teil, Cruas, Villeneuve de Berg, Montélimar. Un colis a même été acheminé jusqu'à Thueyts...

Hélas cette année, il n'a pas été possible de rendre une petite visite à chacun de ces Vivarois, covid-19 oblige.



UN BINÔME À LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL BOURG ST ANDÉOL-VIVIERS

Pascal Terrasse, Président
Martine Riffard-Voilqué, Vice-Présidente



Le 18 décembre s'est tenu le conseil de surveillance du centre hospitalier intercommunal Bourg St Andéol-Viviers, après plusieurs mois sans réunion de cette instance en raison de la situation sanitaire.

Parmi les points à l'ordre du jour, il a été procédé à l'élection de son président : M. Pascal Terrasse a proposé sa candidature à sa propre succession, indiquant qu'il souhaite travailler en binôme avec celle qu'il désigne comme sa vice-présidente, Martine Riffard-Voilqué, adjointe au maire de Viviers en charge de la délégation santé/social. Il lui confie plus particulièrement le suivi du dossier de reconstruction de l'EHPAD de Viviers, ainsi que la présidence de plusieurs commissions hospitalières, comme la commission d'avancement du personnel, le conseil de vie sociale...

M. Pascal Terrasse envisage d'organiser le tuilage de sa fonction de président jusqu'à ce qu'il passe le témoin à sa vice-présidente, dans environ 6 mois.

Au cours de cette séance, madame le maire de Viviers a informé le conseil de surveillance que l'acquisition par la commune de Viviers du terrain d'assiette du futur Ehpad de Viviers était l'objet de la rencontre du 23 décembre devant notaire, avec la présidente de la DRAGA. C'est cette acquisition qui rendra ensuite possible la promesse de vente dudit terrain au centre hospitalier, pour l'euro symbolique, en vue de l'édification de l'EHPAD de Viviers.

VIVIERS S'ENGAGE DANS LA LUTTE CONTRE LA COVID-19

Au vu du contexte sanitaire actuel et des difficultés rencontrées par tous les professionnels de santé, et notamment les laboratoires, des infirmières de Viviers ont formé le projet d'apporter leur contribution dans la lutte contre la Covid-19, et de mettre à disposition leurs compétences techniques et leur relationnel avec les patients, pour démultiplier les dépistages virologiques et apporter toute l'information nécessaire, en lien étroit avec le laboratoire Synlab de Montélimar.

La mairie de Viviers a de son côté immédiatement répondu présent, en mettant à disposition de ces professionnels de santé le parking et les locaux du **centre culturel, quartier Barulas**, actuellement sans activité en raison du confinement, pour organiser le mieux possible ces prélèvements.

Ce site de prélèvement fonctionne **uniquement sur rendez-vous, 2 matinées par semaine, les lundi et jeudi, de 10h à 12h, depuis le lundi 16 novembre**, et permet aux Vivarois de trouver sur place une réponse efficace : résultats aussi rapides grâce à un portail internet dédié et une organisation performante pour l'acheminement des prélèvements.



Ces tests PCR ont repris les lundi et jeudi matin depuis début janvier, vous pouvez prendre rendez-vous soit :

- sur le site du LABORATOIRE SYNLAB,
- en appelant au 06 24 64 79 56,
- ou en appelant le CCAS au 04 75 49 86 16

Ces tests sont complétés par des tests antigéniques le jeudi matin sans rendez-vous.

UNE CAMPAGNE DE DÉPISTAGE RENFORCÉE AVEC L'APPUI DE LA RÉGION

Ce dispositif a été complété par l'organisation d'une campagne de tests antigéniques les **18, 19, 20, 24 et 30 décembre** par La Région, en collaboration avec la Commune de Viviers, afin de permettre à tous ceux qui le souhaitent d'être testés avant les fêtes dans le but d'éviter des contaminations pendant la période de Noël et de protéger leurs proches.

Cette campagne a été lancée par le conseil régional Auvergne Rhône-Alpes, qui a souhaité s'engager dans un dépistage massif de la population afin de détecter le plus possible de personnes atteintes par le virus qui auraient pu le transmettre à leurs proches pendant les fêtes. Les tests antigéniques, le matériel de protection, les produits désinfectants, le matériel d'information et de communication... ont été fournis gratuitement à la commune.



Plusieurs professionnels de santé vivierois (infirmiers, pharmaciens, médecin) et des élus municipaux bénévoles pour la partie administrative, ont participé à l'organisation de cette opération de dépistage collectif au centre culturel de Viviers.

Grâce à cette campagne de dépistage, 246 habitants de Viviers et de communes voisines (Le Teil, St Thomé, Valvignères, Dongère, Allan, Montboucher...) ont pu être testés et des cas positifs ont pu ainsi être détectés au sein de familles, évitant ainsi des contaminations nouvelles pendant les regroupements familiaux au cours de la période des fêtes de fin d'année.

PLAN DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19

En Ardèche, comme dans les autres départements, la vaccination a commencé par les personnes âgées résidant en EHPAD et USLD, ainsi que les personnels soignants, pompiers, ambulanciers, aides à domicile de plus de 50 ans ou ayant des facteurs de risque.

Les premières vaccinations ont débuté le 6 janvier dans 3 sites pilotes au niveau des EHPAD de St Péray, Villeneuve de Berg et Lalevade.

À partir du 20 janvier, les résidents de l'EHPAD de Viviers volontaires et les personnels de l'hôpital de plus de 50 ans qui le souhaitent, pourront se faire vacciner.

Un centre de vaccination est adossé au centre hospitalier de Privas depuis le 6 janvier pour la vaccination des personnels soignants, pompiers, ambulanciers, aides à domicile de plus de 50 ans.

Le 11 janvier, 2 autres centres de vaccination sont venus compléter le dispositif sur Aubenas et Annonay pour répondre aux besoins de proximité.

Dès le 15 janvier, la vaccination sera élargie aux personnes âgées vivant à domicile, d'abord de plus de 75 ans et le mois suivant aux plus de 65 ans.

Depuis de cette date, un centre est ouvert sur Montélimar sur le site de l'Institut de Formation en Soins infirmiers (IFSI), quartier Saint-Martin (accès par le chemin de la Manche), rendez-vous au 04 75 53 41 00 ou par internet sur Doctolib.

À partir du 25 janvier un centre sera également ouvert à Bourg Saint Andéol.

Ensuite, la vaccination sera élargie à l'ensemble de la population.

Rappelons que la vaccination est gratuite. Elle n'est pas obligatoire mais largement recommandée.

LA BIBLIOTHÈQUE, UN FACTEUR DE LIEN SOCIAL FORT !

Tout le monde doit avoir accès à la connaissance, une pandémie ne doit pas arrêter ce droit. Odile et Geoffrey n'ont jamais perdu de vue ce qui motive leur action : maintenir un horizon culturel pour les Vivarois, et pour cela ils ont redoublé d'efforts et de créativité pour assurer la possibilité aux lecteurs d'accéder aux livres.



Dans un premier temps, lors du premier confinement, c'est une liste de romans qui a été élaborée pour permettre au plus grand nombre de faire un choix sur réservation. Ainsi 50 % de l'activité a été maintenue en terme de prêt de livres mais en demandant beaucoup plus de travail aux bibliothécaires en préparation de commandes, désinfection des livres, stockages isolés, conseils à distance, modification des délais de conservation des emprunts... Les enfants ont été les plus pénalisés pendant cette période car c'est un public qui aime fouiner dans la bibliothèque pour repartir avec un ou plusieurs ouvrages. Les personnes âgées ou ne disposant pas d'internet ont également particulièrement été écartées de cet accès à la culture ou au divertissement.

Au 2^{ème} confinement, il n'a pas été question de fermeture de la bibliothèque. Cependant, le public ne rentrait plus, les prêts sur réservation ont été maintenus, de nouvelles habitudes de travail avaient cours en conservant la bonne humeur mais avec l'immense frustration d'être tenus éloignés des lecteurs. Pour autant tous les efforts d'Odile et Geoffrey ont porté leurs fruits puisque le mois de décembre affiche une activité supérieure à l'année précédente et de nouveaux adhérents s'inscrivent régulièrement. La bibliothèque, ce sont également des événements toute l'année et là aussi, la motivation de nos professionnels n'a pas faibli contre vents et marées ! Mise en place de temps de lecture pour le périscolaire, création d'un tchat lecture pour débattre ou juste écouter, accueil de l'ALPEV autour de temps de lecture ou de jeux, exposition de photos... La bibliothèque garde son dynamisme et redouble d'imagination !

Et les idées sont là pour 2021 aussi : élargissement d'une ludothèque avec le Conseil Municipal des Enfants, participation au café littéraire, organisation du mois du documentaire, constitution d'un fond culturel pour les ados, concours photos, expositions en lien

avec des événements de la ville... Un nouveau logiciel permettant notamment la réservation en ligne va être installé. La bibliothèque est un facteur de lien social fort qui influe positivement sur l'état d'esprit d'une cité, et à ce titre, elle reste au cœur des priorités de la municipalité, comme aime le souligner Marie-Pierre Chaix, 1^{ère} adjointe en charge de la culture, festivités, cérémonies patriotiques et lecture publique.

LE SERVICE DE LA CULTURE S'ÉTOFFE !

Le service culturel d'une ville doit répondre au besoin de la population en matière de médiation culturelle, de création artistique et de programmation. Il doit faciliter l'accès à la culture et promouvoir les pratiques artistiques.

Notre municipalité avait identifié que la culture sur Viviers était le parent pauvre, bien loin des ambitions que peut porter notre ville au fort potentiel culturel.

Madame le maire, au côté de Marie-Pierre Chaix, adjointe à la culture, aux festivités, cérémonies patriotiques et lecture publique, souhaite développer un service de la culture permettant de sensibiliser les plus jeunes pour les ouvrir sur le monde, d'impulser une véritable dynamique artistique diversifiée, de valoriser les atouts de notre territoire.

Nous avons ainsi créé un véritable service Culture-Festivités professionnalisé qui s'appuie sur les forces en présence sur la commune que sont Emilie Edmont et Eric Prenot mais également sur les outils en place comme le centre culturel, le théâtre, l'orangerie, la bibliothèque, les parcs de la commune. Les liens forts avec le tissu associatif sont également une des forces de notre projet.



Les enjeux étant identifiés, cette nouvelle équipe, chargée d'animer et coordonner les actions, s'est attachée à la préparation d'une saison culturelle avec un carnet de programmation qui vous sera présenté courant juin pour la saison 2021/2022.

Déjà de nombreuses animations sont prévues : le carnaval se prépare en collaboration avec le service scolaire, et les Vivarois pourront apprécier dans les semaines à venir spectacles de danse, art du cirque, pièces de théâtre....

Offrir au plus grand nombre la possibilité d'accéder aux œuvres de l'esprit témoigne de notre volonté de développer la culture sous toutes ses formes : conférences, café littéraire, chant, danse, humour, théâtre, musiques, expositions, festivités...

Que le spectacle commence !

12 ET 13 DECEMBRE : LE MARCHÉ DES CRÉATEURS ET DES PRODUCTEURS

Les 12 et 13 décembre, la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville avait revêtu ses habits de fête. C'est dans une ambiance chaleureuse, empreinte de la féerie de Noël, que s'est déroulé notre marché de créateurs et de producteurs. Évidemment ce ne fût pas un marché comme nous avons l'habitude de voir, COVID oblige. Des aménagements ont été réalisés pour permettre à tous de profiter de l'évènement en toute sécurité.

Cet évènement majeur, tant attendu par la population, a été la bonne nouvelle pour tous les petits et grands enfants que nous sommes. **UN INSTANT MAGIQUE TANT ESPÉRÉ !!!**

Ce fût un grand succès car environ 5300 personnes sont venues déambuler pour trouver le cadeau idéal.



Pas moins de 67 exposants ont fait la part belle aux produits artisanaux de qualité avec des stands plus beaux les uns que les autres. On a pu trouver de quoi habiller son sapin et sa crèche grâce à la présence des santonniers et de décorations de Noël.

De nombreuses idées cadeaux originales pour tout le monde : bijoux, sacs, vêtements et accessoires de mode aux couleurs chatoyantes, produits régionaux. Une multitude de jeux ont enchanté les enfants émerveillés de toute cette diversité.



Les côtés bien-être et beauté n'ont pas été en reste avec thés, savon au lait d'ânesse et autre produits bio.

La période de Noël est forcément gourmande, gourmets et gastronomes ont pu se faire plaisir pour préparer leurs festins de Noël grâce aux truffes ardéchoises, foies gras, chocolats, nougats,



pain d'épices, miel, vins, bières, rien ne manquait. En raison de la crise sanitaire, la partie restauration était obligatoirement à emporter.

L'Alsace en Ardèche a proposé de délicieuses choucroutes, flammekueches, bretzels, biscuits et autres ; le restaurant Le Ginger, des burgers, des sandwichs chauds. Un camion pizza était également présent. Les crêpes, churros, barbe à papa ont remporté un vif succès auprès des petits et grands gourmands.

Côté boissons à emporter : vin chaud, plusieurs types de bières, café, soda et autres...

Les enfants n'attendaient qu'une seule personne, LE PÈRE NOËL ! Quel bonheur pour les plus petits de le voir déambuler mais surtout de se faire prendre en photo pour ramener ce beau souvenir.

Tout droit sortie d'un conte de fée enneigé, vous avez pu admirer la déambulation d'une gigantesque reine aux longs cheveux blancs accompagnée d'un étrange et énorme animal : Les Lucioles Polaires. C'était assez surprenant.



Ces merveilleux instants ont permis d'oublier pendant quelques heures la morosité ambiante. Beaucoup sont repartis avec de beaux cadeaux de quoi réjouir leurs proches. Ce marché a tenu ses promesses, certains stands ont fermé plus tôt ayant été dévalisés, victimes de leur succès.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, même lieu même heure, pour de nouveaux moments enchanteurs.

COMMERCES - ARTISANAT

Ils entreprennent à Viviers !

Ce qui fait en partie la force d'une cité c'est le dynamisme de ceux qui entreprennent. Se lancer dans la création d'entreprise est un parcours semé d'embûches qui en décourage plus d'un.

La nouvelle municipalité l'a bien compris et met tout en œuvre pour favoriser cette culture entrepreneuriale sur la ville. M. Frédéric Lebreton, adjoint aux finances et au développement économique et Mme Patricia Roche, déléguée au tourisme, artisanat, commerces de proximité, ne comptent pas leur temps pour recevoir, conseiller et encourager les porteurs de projets.

Et les idées ne manquent pas. À Viviers l'énergie est là malgré le contexte : pratique de yoga, tisanière, savonnière, cercle de femmes, réflexologue ou encore chauffagiste, voici quelques exemples des dernières créations d'activité sur la ville.

HATHA YOGA ET YOGA ÉGYPTIEN

Bénédicte Moro nous propose des séances de yoga après une pratique de plus de 20 ans. Le yoga a pris une place de plus en plus importante dans sa vie, car cette science aide à traverser les épreuves plus ou moins douloureuses qui peuvent se présenter à tous dans une existence.



Diplômée de l'Institut International de Yoga fondé par Yogi Khane (formation reconnue par l'Union européenne et la Fédération Internationale de Yoga), elle a eu envie de faire partager cette pratique thérapeutique, sous forme de passion, et qui ouvre un nouveau regard sur la vie.

Les séances sont accessibles à toutes et tous. Sont abordés les différents aspects du yoga : les postures, mais aussi le souffle, la relaxation et la méditation afin d'apaiser et d'harmoniser le corps, les émotions et le mental.

Les cours se déroulent en petit effectif, dans le respect des règles sanitaires, et sont dispensés au Clos St Roch, les mardi et jeudi de 18h15 à 19h30.

Contact : 06 21 53 78 13, benedicte71@gmail.com

CERCLES DE FEMMES

Florence Campagne a un parcours de vie qui l'a amenée à découvrir des cercles de femmes pour cheminer avec plus de conscience dans son existence. Cette expérience personnelle l'a naturellement dirigée vers la création de ses propres cercles de femmes proposant un espace-temps pour se ressourcer, écouter, parler, se sentir soutenue, se relier à soi et aux autres. Plongées dans une atmosphère sécurisante, les femmes disposent d'un temps de parole et d'expression corporelle débarrassé de tout jugement et permettant de libérer une part encombrante de soi pour redécouvrir une part plus ensoleillée. Les séances ont lieu chaque premier vendredi du mois de 19h à 21h 30 au Clos Saint Roch.

Renseignements et inscriptions : florenchanti@gmail.com ou 06 21 85 51 37.



RÉFLEXOLOGIE

Elisabeth Dumolard s'est installée sur la commune de Viviers pour renforcer le bien-être grâce à la réflexologie, la RESC et des massages.

Tout d'abord kinésithérapeute, elle s'est formée à d'autres méthodes pour une approche plus complète de la personne.

La réflexologie aide à retrouver bien-être et confort en stimulant, à l'aide d'instruments ou manuellement, des points ou des zones réflexes sur les pieds, mains, visage, oreilles et/ou dos et crâne.

La RESC est basée sur les principes de la médecine chinoise et sa cartographie des trajets et des points, avec un contact/écoute ayant pour but de comprendre les turbulences provoquées par la maladie, la douleur, ... afin d'accompagner le patient vers l'apaisement.

Et divers massages : ayurvédique, californien, aux pierres chaudes, drainage lymphatique...

À l'aide de ces différentes méthodes, Elisabeth Dumolard vous propose de vous accompagner pour apaiser le mental, soulager les tensions et les douleurs et rééquilibrer votre énergie.

(Cela ne se substitue pas à une prise en charge médicale)

Les consultations se font sur rendez-vous au 06 63 17 66 59.



TISANIÈRE, SAVONNIÈRE, COUTURIÈRE !

Marjorie Bres est cueilleuse et c'est à partir de sa cueillette de plantes aromatiques et médicinales qu'elle peut fabriquer ses produits. Actuellement en parcours agricole, elle souhaite à terme cultiver ses propres plantes afin d'élargir sa gamme.

Elle a créé un atelier de transformation de ses cueillettes en savon, baume de massage, démaquillant, huiles de massage... À base de macérats de plantes, ces produits sont naturels et authentiques.



Elle a plusieurs cordes à son arc et s'affaire également dans la création textile, étuis pour savons, lingettes lavables, lingettes démaquillantes, trousse de toilette... Elle propose également des ateliers de savonnerie pour apprendre les bases de la création du savon et partager cette passion du produit et du respect des rythmes de la nature. Elle s'est installée à Viviers en

suivant le fil de rencontres bienveillantes et propose ses produits ainsi que ses ateliers de savonnerie à la boutique du Clos Saint Roch.
Contact : marjorie.b78@hotmail.fr
et page facebook : **Dans mon Chaudron**

LE LABO VOIX

Sophie Dubois est psychopraticienne et musicothérapeute. Elle propose un temps d'intériorisation et d'exploration au féminin par différents outils dont la relaxation, le souffle, le corps, l'écriture, la danse, le chant spontané, les contes, les cartes...



Pour elle il était essentiel de créer un lieu où chacune pourrait se poser, respirer, entrer dans le monde du sensible, retrouver sa capacité à jouer et à renouer avec sa créativité. Un univers d'accueil de ses émotions où laisser vivre les saisons en soi dans le respect des rythmes lunaires. S'aventurer vers la femme sauvage, faire éclore ses talents, s'ouvrir à la rencontre, bercer un enfant, bercer un projet, c'est tout ce que ce temps offre à la femme qui souhaite porter sa féminité au grand jour. Ensemencer le monde de notre féminin.

Le labo voix de Sophie Dubois est un temps pour prendre soin de soi et incarner pleinement sa féminité aux multiples facettes. Ces groupes de paroles pour réenchanter la vie ont lieu un samedi par mois de 15h à 17h au Clos Saint Roch à Viviers.
Contact : **06 64 25 52 32** et sur www.sophiedubois.fr

MT CLIMATISATION

Le masculin ne manque pas de dynamisme également avec pour exemple **Mathias Tonnot** qui a créé son activité de Chauffage et Climatisation il y a quelques mois à Viviers.

Ce jeune homme depuis enchaîne les chantiers d'installation et voit son entreprise progresser. Un bel exemple d'entrepreneuriat artisanal.
Pour le contacter : **Mathias Tonnot 06 03 22 21 31**
ou mtclim07@gmail.com



**Vous souhaitez communiquer sur votre entreprise ?
Vous avez un projet d'entreprise et souhaitez vous faire aider ?
De même, vous souhaitez faire partie de l'association des
commerçants-artisans de Viviers ?**

Prenez contact avec Patricia Roche
p.roche@mairie-viviers.fr qui vous guidera.

Nous souhaitons à nos nouveaux arrivants
une belle et pérenne réussite sur notre territoire !

SOUTIEN AU COMMERCE LOCAL : RASSEMBLEMENT DU 31 OCTOBRE 2020 À PRIVAS

Le 31 octobre 2020, les élus ont répondu présents au rassemblement de soutien aux commerçants non alimentaires et indépendants face à l'inégalité de traitement des mesures prises par le gouvernement contre la Covid.

Ce rassemblement a eu lieu sur la place devant la mairie de Privas à 16h00.



Toutes tendances politiques confondues les élus étaient là : Maires, Adjoints, Sénatrice Anne Ventalon, Conseillère Régionale Isabelle Masseur, Député Hervé Saulignac, pour témoigner de leur soutien aux commerces de proximité.

De nombreux Maires en France, durant cette période critique et cette situation complètement inédite, ont pris des arrêtés visant à autoriser l'ouverture des commerces, ces arrêtés étaient évidemment tous illégaux dès lors que ce type de mesures reste de la compétence du Préfet.

Alors, plutôt que de soutenir ces actions désespérées, au risque d'aggraver la situation, l'ensemble des élus réunis a mis en place une cellule de crise afin d'apporter un réel soutien aux commerces de proximité.

La pandémie est toujours là, beaucoup trop de personnes mènent leur propre combat pour garder la tête hors de l'eau, celui des élus est de ne pas opposer santé, économie et sécurité...

Ce rassemblement a démontré l'engagement sur le terrain de nos élus, le pied à l'étrier pour construire des solutions proches de la notion de survie pour certains.

EXPLIQUE-MOI LA POLICE MUNICIPALE...

Une convention de coordination entre la police municipale et la gendarmerie nationale précise leurs missions respectives. La gendarmerie se consacre à la lutte contre la délinquance de voie publique, notamment les atteintes à la personne, tandis que les policiers municipaux apportent une réponse en termes de proximité, de respect du bon ordre et de la tranquillité.

Aux côtés de la gendarmerie nationale, les policiers municipaux, eux, agissent au plus près des citoyens :

- **La prévention** : en privilégiant le dialogue grâce à un îlotage de quartier.
- **La proximité** : en apportant aux citoyens une réponse rapide en cas d'appel, permettant ainsi d'évaluer l'ampleur du problème et d'aviser les administrations ou les services compétents. Souvent les policiers municipaux effectuent les premières opérations nécessaires au règlement de l'incident.

Gendarmerie nationale et police municipale ont une mission commune de surveillance et de respect de l'ordre public.

Confrontés aux questions les plus sensibles et les plus névralgiques de la vie communale, les policiers municipaux interviennent dans des champs d'activités très larges :



- **Tâches administratives** (liste non exhaustive) :
 - Accueil du public (écoute, information, conseil, orientation)
 - Rédaction de la main courante informatisée
 - Rédaction des arrêtés municipaux de circulation et de stationnement
 - Rédaction des autorisations de terrasses et de vente sur le domaine public
 - Dossiers de déclaration de chiens dangereux (1^{ère} et 2^{ème} catégories)
 - Ordre de mise en fourrière animale
- **Missions de terrain** :
 - La prévention en privilégiant une présence de proximité et le dialogue
 - La dissuasion par des patrouilles, véhiculées et pédestres, sur l'ensemble du territoire communal
 - La répression lorsque la prévention a montré ses limites
 - Constatation des infractions au code de l'urbanisme

- **Les actions** (liste non exhaustive) :

- Application et respect du pouvoir de police du maire
- Contrôle du stationnement réglementé
- Surveillance au respect du code de la route
- Opération tranquillité vacances en collaboration avec la gendarmerie nationale
- Service lors de cérémonies patriotiques et lors de manifestation sur le domaine public
- Participation à la prévention routière dans les écoles primaires
- Enquêtes administratives diverses

PROMESSE TENUE

Les effectifs de la Police Municipale s'étaient vus réduits drastiquement ces dernières années et la ville était restée sans agent sur le terrain depuis le 1^{er} mai 2019. La nouvelle municipalité a mis un point d'honneur à placer la sécurité de la ville et de ses habitants au cœur de ses préoccupations répondant ainsi aux attentes concrètes des concitoyens.



Ainsi le 15 octobre 2020, un nouvel agent de police a été recruté, sous la responsabilité de la Cheffe de service principale de 1^{ère} classe, portant l'effectif du service à 2. Cet agent effectue actuellement sa **Formation Initiale d'Application des policières et policiers municipaux (F.I.A.)** au CNFPT de Montpellier qui se terminera en mai 2021. Vous aurez l'occasion de le rencontrer sur la commune, lors de ses stages pratiques d'application qu'il réalisera au sein du service de police municipale de Viviers. La cheffe de service principale est sollicitée pour l'ensemble de ses missions relevant de son cadre de compétences et plus encore et un seul agent de Police à ses côtés, pour une ville de près de 4000 habitants, ne permet pas de répondre à toutes les demandes.

En conséquence, la municipalité a décidé de recruter un agent de police municipale supplémentaire pour 2021. Ceci afin de se rapprocher du ratio de 1 policier pour 1000 habitants.

PROCHAINE ÉTAPE : EXTENSION DE LA VIDÉOPROTECTION

Les activités de vidéoprotection sont régies strictement par la loi. Depuis deux ans, plusieurs caméras de vidéoprotection ont été mises en place sur la commune dont la 3^{ème} tranche se finalise. Le développement de nouvelles implantations est programmé.

Cet outil technologique a largement contribué à renforcer la prévention et la sécurité des personnes sur la voie publique, et à aider les forces de sécurité de l'État afin d'élucider des enquêtes judiciaires. Le système de vidéoprotection permet d'optimiser la collaboration opérationnelle entre la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale, sous couvert du secret de l'instruction et des libertés fondamentales et individuelles.

Sur l'ensemble de l'année 2020, la Police Municipale a effectué de nombreuses heures de recherches sous réquisitions judiciaires, ce qui a permis l'élucidation de plusieurs enquêtes. 30% des réquisitions ont permis de solutionner des affaires dont dernièrement le feu de voitures à la place Latrau. 1/3 des crimes et délits sont ainsi solutionnés.



Suite aux vols de véhicules à la zone artisanale Migelage/Saint-Aule et au feu de poubelles à l'avenue de la Gare, la municipalité a décidé d'intégrer de la vidéoprotection dans ce secteur. Une tranche 4 est donc prévue pour 2021. Des subventions ont été demandées auprès de la Région.

PLUS DE SÉCURITÉ : LA GENDARMERIE INSTAURE DES PERMANENCES SUR RDV À VIVIERS À COMPTER DU 1^{ER} FÉVRIER 2021

Comme pour tout un chacun, l'année 2020 a été très particulière pour les gendarmes. Ils ont rempli des missions plus singulières qu'à l'habitude afin de répondre à de nouveaux enjeux (confinement, couvre-feu...) et aux besoins des citoyens (livraisons en urgence de masques, contact avec les personnes les plus isolées...). Il fallait répondre présent. Ce contexte a aussi entraîné une évolution de leur activité et la nature de leurs interventions.

À Viviers comme dans de nombreux territoires, nous avons assisté à une réelle augmentation des violences, intra-familiales surtout, et une baisse des faits de vols et cambriolages. Au cours de l'année 2020, les gendarmes ont dû intervenir à plus de 200 reprises sur la commune que ce soit pour des troubles de voisinage, des accidents de la route ou encore des problématiques de sécurité publique. Nœud de communication important, ils y réalisent également de nombreux contrôles routiers, qui débouchent souvent sur des saisies de produits stupéfiants ou la découverte d'individus recherchés par la justice. Toute comparaison statistique avec les années précédentes est toutefois impossible au regard de la spécificité de 2020.

La covid-19 n'a pas pour autant fait disparaître le besoin de sécurité et l'a même parfois accentué. Nous en sommes conscients. C'est la

raison pour laquelle ils ont renforcé leur présence sur les territoires. La commune de Viviers étant un important carrefour de circulation, la gendarmerie est d'autant plus attentive au fait d'y être visibles. **La décision récente de permettre aux Vivarois d'avoir accès à leur brigade de gendarmerie (à compter du 1^{er} février 2021) s'inscrit pleinement dans cette volonté. Prise en lien avec Madame le Maire, elle traduit une volonté de favoriser une réelle proximité avec eux.** Pour conserver sa capacité opérationnelle sur les autres missions qui lui incombent, **cette ouverture se fera uniquement par une prise de rendez-vous préalable soit par internet par l'intermédiaire du dispositif France Connect, soit par téléphone.** Cette avancée est possible grâce aux nouveaux outils technologiques développés par la gendarmerie.

Ce service rendu à la population vient compléter le dispositif de sécurité de la commune de Viviers sur lequel la gendarmerie s'appuie pour répondre à ses besoins. En plus des échanges avec les élus, le travail effectué en coordination avec la police municipale permet de mieux cibler l'action des gendarmes dans le respect des périmètres missionnels des deux forces. Au-delà, la présence d'un dispositif de vidéoprotection cohérent et adapté sur la commune a déjà permis de résoudre des enquêtes judiciaires importantes. Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres outils sont possibles comme la « participation citoyenne » pour répondre aux attentes locales. L'année 2021 sera l'occasion d'y réfléchir.



Plus que jamais, la gendarmerie nationale est au service de la population. Sa capacité à satisfaire ses attentes reste son meilleur indicateur de performance, au-delà des considérations statistiques. Le capitaine (T.A.) Clément Hamoir adresse aux Vivarois tous ses vœux pour l'année 2021, en espérant qu'elle soit synonyme d'épanouissement.

Prise de rendez-vous :

- sur l'annuaire en ligne des services publics / brigade de Viviers : <https://lannuaire.service-public.fr/auvergne-rhone-alpes/ardecche/gendarmerie-07346-01>
Puis cliquer sur « Besoin de la gendarmerie ? » (encadré en violet) et se laisser guider par le site.
- ou par téléphone auprès de la brigade du Teil : 04 75 49 00 10

L'ENFANT AU CŒUR D'UN SERVICE

Les accueils périscolaires sur la commune sont partagés en 3 temps et 4 sites.

Les enfants sont accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- de 7h30 à 8h30, le « péri du matin »,
- de 12h à 13h30, le temps de la pause méridienne,
- de 16h à 18h30, le « péri du soir »

Ils sont accueillis :

- sur l'école maternelle « Lamarque » : 49 enfants inscrits
- sur l'école élémentaire « La Roubine » : 72 enfants inscrits
- sur la cantine et le local de l'Esplanade pour les enfants de l'école Saint-Régis : 111 enfants inscrits

sur la salle de l'Orangerie pour les enfants de Notre-Dame-du-Rhône (en période de protocole sanitaire) : 68 enfants inscrits.



Ces temps d'accueils sont ouverts aux enfants des familles ayant fait obligatoirement un dossier d'inscription auprès du service « Éducation, Enfance, Jeunesse ».

Grâce aux compétences et au professionnalisme d'un service bien mené et bien structuré, les enfants de Viviers qui bénéficient des « péri s », partagent davantage de temps d'animation qu'une simple garderie périscolaire. Le service a pour responsable Laura Théault, accompagnée de Marina Tavares, directrice ACM (Accueil Collectif de Mineurs), coordinatrice des accueils périscolaires, et Pauline Del Cesta animatrice périscolaire, coordinatrice du PEDT (Projet Educatif du Territoire) et du CME (Conseil Municipal des Enfants). L'équipe d'animation se compose aussi de : Céline Robert, Stéphanie Nury, Geneviève Mostafa, Christine Roussillon, Véronique Lagneau, Mireille Dumont, Séraphin Garcia et Virginie Renaut.

Sur chaque site, les animateurs accueillent et encadrent les enfants. Ils leur proposent des activités en lien avec les projets d'animation et le projet pédagogique de la commune, ainsi que les différents projets des écoles.

Bien évidemment, qu'on se rassure, tous les enfants ne sont pas présents tout le temps tous en même temps, mais le nombre pouvant être parfois élevé, le service a en permanence le souci de la qualité de l'accueil et placera toujours les enfants au cœur de ses préoccupations.

LES ENFANTS DU CME PRÉSENTENT LEURS PROJETS

Après un début de mandat difficile sur fond de premier confinement pendant lequel rien ne s'était passé pour eux, les 8 élus au Conseil Municipal des Enfants (CME) ont repris du service dès la rentrée des classes de septembre pour pouvoir lancer enfin leurs projets.

Anthony BOIREL, Camille VALLON-JACQUIN, Lisa RENAUT, Maud BRISSON, Selsabile BENEJJA, Sarah OUARAGUY, Paul MIKOLAJCZAK et Stefan DRAGIC ont tous été élus en janvier 2020 pour un mandat de 2 ans. Autant dire que le temps est compté pour cette petite équipe et que le rythme des réunions s'est quelque peu accéléré.



Sous la houlette de Pauline Del Cesta, animatrice de service « Éducation, Enfance, Jeunesse », qui a en charge d'encadrer les jeunes conseillers dans leurs fonctions, les élus ont pu faire ressortir quelques projets facilement réalisables et qui pourront sans doute être mis en place pendant cette mandature.

Ainsi vendredi 4 décembre, les élus du CME ont rencontré Mme le Maire et ses adjoints en mairie pour leur exposer le fruit de leur travail, recueillir leurs impressions et déterminer ensemble les priorités.

Parmi les sujets abordés, on retient :

- Mener une campagne de lutte contre le harcèlement scolaire : réalisation d'un clip vidéo, diffusion de vidéos sur les réseaux sociaux et site de la commune, création d'un livret pédagogique sur le sujet, et participation au concours national de lutte contre le harcèlement pour 2022 ;
- Sécuriser les abords des écoles par l'installation d'une signalétique représentant des crayons ;
- Impulser un projet d'une future ludothèque sur la commune en développant dans un premier temps des rencontres intergénérationnelles, soirées jeux de société en se dotant d'un équipement de jeux de base ;
- Sécuriser les abords des écoles par l'installation d'une signalétique représentant des crayons ;
- Organiser chaque année une soirée festive rassemblant tous les CM₂ de la commune.

Les élus présents ont félicité les enfants pour leur travail et les ont encouragés pour qu'ils puissent mener à terme leurs actions.

DISTRIBUTION DE MASQUES À TOUS LES ENFANTS DE VIVIERS

La Mairie de Viviers a décidé d'offrir 2 masques à chaque enfant scolarisé :

- adaptés à l'âge des enfants,
- lavables 100 fois,
- fabriqués en France.



Par la même occasion, ce sont les enseignants, les ATSEM, les AVS, les assistantes maternelles et l'ensemble du personnel municipal qui se sont vus remettre des masques de la part de Madame Le Maire.

Rappelons que la sécurité sanitaire était au cœur de la rentrée et avec elle un nouveau protocole sanitaire renforcé obligeant tous nos enfants à partir de 6 ans à porter un masque « grand public ».

DISTRIBUTION DE PÈRE NOËL EN CHOCOLAT À TOUS LES ENFANTS !

Pour le plus grand bonheur des enfants Madame Le Maire et ses adjoints ont rendu visite, le 18 décembre, à chaque classe de la commune pour souhaiter un joyeux Noël aux enfants.



La joie pouvait se lire sur tous les visages et s'entendre à travers les rires et les chansons des enfants ravis de cette jolie visite ! Pour l'occasion, chaque élève a reçu un joli Père Noël en chocolat garni d'une surprise. Madame Mattei et son équipe, coiffées de leur bonnet

de Noël ont souhaité à tous les enfants de passer de très bonnes fêtes et de profiter de leurs vacances pour revenir en pleine forme à la rentrée !

HOMMAGE À SAMUEL PATY DANS LES ÉCOLES

Lundi 4 novembre matin le retour dans les écoles de Viviers était chargé d'émotion. Comme dans toutes les écoles de France, l'école de la République a participé pour cette rentrée à l'hommage national à l'enseignant assassiné Samuel Paty.



Réunis dans la cour, les enfants ont observé une minute de silence après avoir été très attentifs aux paroles de citoyenneté et de liberté d'expression que Madame Le Maire leur a adressé.

Merci aux enseignant(e)s d'avoir su trouver les bons mots pour expliquer la terrible actualité et la vraie définition des mots, liberté, égalité et fraternité.

JEUNESSE : LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Vous êtes parents d'un ado de 16 ans ? Vous ne le savez peut-être pas...

Vos ados suivent un parcours de citoyenneté en trois étapes :

- **étape 1, l'enseignement de la défense** en classes de 3^e et de 1^{ère}
- **étape 2, le recensement.** À 16 ans, tous les jeunes, filles ou garçons, doivent nécessairement se faire recenser à la mairie de leur domicile. Pour cela, ils se rendent en personne au service « État civil » de la mairie de leur lieu de résidence, munis du livret de famille ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Ils obtiendront quelques jours plus tard une attestation de recensement signée du maire.
- **étape 3, la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC).** Les jeunes reçoivent ensuite une convocation à participer à cette journée d'information sur les droits du citoyen, ses devoirs et le fonctionnement des institutions. Cette journée doit être effectuée impérativement avant leur 18^{ème} anniversaire.

Attention, ce parcours est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, permis de conduire, CAP, BEP, BAC..).

Mais aussi, à 16 ans c'est l'âge de la toute première carte vitale, renseignez-vous auprès de votre CPAM !

PETITES VILLES DE DEMAIN : NOTRE AMBITION DE REVITALISATION SOUTENUE PAR L'ÉTAT, LA RÉGION, LE DÉPARTEMENT

Revitaliser le centre ancien : c'est l'objectif ambitieux que s'est fixé la nouvelle équipe municipale, et pour ce faire elle a candidaté en novembre au programme des « Petites Villes de Demain ».



Nous avons appris en cette fin décembre que la ville est retenue pour participer à ce dispositif. Inspiré des opérations « cœur de ville », Petites Villes de Demain (PVD), porté par la communauté de communes et en lien avec Bourg-Saint-Andéol, permettra à la collectivité de définir plus précisément son projet de territoire. Une vision d'ensemble cohérente de l'aménagement et du développement : c'est là une nouvelle approche de la gestion communale. Définir et appliquer un plan d'action réfléchi, coordonné et qui prenne en compte l'ensemble des questions de redynamisation : tel est l'objectif de la nouvelle municipalité.

Qualité, salubrité et adaptation de l'habitat aux besoins actuels, requalification des places et autres lieux publics, actions en faveur du commerce, politique culturelle renforcée, c'est une action à long terme qui est entreprise ici. Avec les moyens donnés par la prochaine Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain, le volet Habitat du PLUI-H en cours, l'arrivée d'un chef de projet pour piloter le dispositif PVD à la DRAGA, les études menées en fonction des besoins communaux ou mises à disposition dans le cadre du programme, les échanges avec d'autres villes participantes, les formations,... les projets multiplient leurs chances de réussite.

Dès les premiers mois déjà, en fonction des lieux stratégiques définis pour être réinvestis, des projets ont été lancés. Celui de l'aménagement des anciennes écuries sous la Roche, le premier, qui a bénéficié d'une aide conséquente de l'État et de la Région, se prolongera par un aménagement des anciens garages de la maison Villars, la redéfinition des circulations dans le secteur allant du port à la mairie en privilégiant les circulations douces, l'extension du parking du Creux, l'aménagement de l'esplanade de Châteauvieux.

En se fondant en particulier sur le potentiel considérable du Secteur Patrimonial Remarquable, sur les études récentes et sur la réflexion et l'action déjà en cours de l'équipe municipale, le dispositif se développera sur la durée du mandat. La tâche est considérable, elle sera entreprise avec la participation des habitants et des associations, dans un souci d'harmonisation des travaux et d'une mise en valeur de l'esthétique des paysages urbains comme naturels.

DES TRAVAUX À L'HÔTEL DE VILLE

La réorganisation des services de la Mairie a amené à faire des travaux de rafraîchissement, validés par l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine, pour installer le service périscolaire dans la salle dite de Billard, à proximité du Grand Salon qui accueille le Conseil Municipal.



Les pièces où était installé précédemment ce service, qui seront bientôt celles de l'accueil du public en Mairie, sont également en prévision de rafraîchissement. Les fissures auront été reprises dans les deux cas ponctuellement, ainsi que les cimaises, en respectant les couleurs de base présentes. L'électricité et les réseaux ont eux été repris en appent par les Services Techniques de la commune, dans le respect des éléments patrimoniaux, murs et sols.

LA JOANNADE RETROUVE SA LUMIÈRE

Depuis des années la Vierge de la Joannade était éteinte, privant les Vivarois et les voyageurs de cette lumière comme protectrice au sommet de la ville.

En 1861, la commune de Viviers accède au souhait de l'archiprêtre d'ériger une statue de la Vierge sur un rocher surplombant la ville. Elle fut ainsi offerte par la famille Lafarge puis inaugurée et bénie le 8 décembre 1861 par Monseigneur Delcussy. Sur ce rocher avaient lieu les feux de la Saint Jean qui donnèrent son nom à cette statue : Jean – Joan – Joannade.

En 2000, l'association « Vierge de la Joannade », présidée par Mme



Lafont, a entrepris sa restauration. Mais depuis quelques années, sa lumière était éteinte.

M. Patrick François, adjoint à l'entretien, travaux, sécurité, tenait à remettre en lumière cette remarquable statue, ce qui a pu être fait grâce à l'intervention des services techniques de la mairie.

LE SERVICE TECHNIQUE : UNE MULTITUDE DE COMPÉTENCES

Souvent discrets mais toujours prêts à intervenir, les services techniques de la municipalité recèlent un nombre honorable de compétences permettant d'intervenir eux-mêmes ou de piloter des interventions externes, efficacement et rapidement.

Quelques exemples d'intervention en cette fin d'année :

- Mise en place d'un container à verres qui n'existait pas à ce jour dans l'enceinte du camping-car montée de l'Olivet face aux Opalines.



- Pour un souci flagrant d'étanchéité sur le toit du garage du secours populaire nos services techniques ont procédé au changement de sa couverture, une autre partie concernant la verrière de l'entrée du bâtiment sera réalisée dans les plus brefs délais.



- Remplacement d'un tronçon de barrières sur la route de Baynes dû à un accident de la route, travaux exécutés par une entreprise locale.



- Un regard d'eaux pluviales devant le crédit agricole faubourg la Cire a fait l'objet d'un renforcement, il s'était écroulé.



- Des travaux d'élagage ont été entrepris fin novembre et début décembre 2020 par l'école forestière de Châteauneuf du Rhône sur les nombreux platanes de notre commune.



LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS A DÉMARRÉ

La municipalité, en relation avec les services techniques de la ville, a organisé la mise en place, à partir du mois de décembre, d'une collecte d'encombrants tous les 1^{ers} lundis de chaque mois sur une durée d'une demi-journée.

Collecte des encombrants le 1^{er} lundi du mois

ALLÔ MAIRIE!



La collecte des encombrants s'organise sur rendez-vous en appelant au 04.75.49.86.17.

Déposez la veille au soir, nos services techniques ramasseront le lundi après-midi.

Pour rappel il sera collecté essentiellement de l'électroménager et du mobilier, aucun gravats ne sera accepté. C'est ainsi que pour le mois de décembre dernier 5 personnes nous ont sollicités, nous espérons qu'avec ce dispositif les décharges sauvages cesseront.

NOUS FAISONS DE LA PLACE POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

La restructuration de la place de la Roubine, les recommandations de l'État concernant le plan Vigipirate et les obligations de modifications de l'organisation du marché hebdomadaire le mardi, autant de contraintes et de changements conceptuels qui impactent l'organisation du stationnement. Pour toutes ces raisons, la municipalité a pris la décision de créer une place supplémentaire pour personnes à mobilité réduite devant le restaurant le Ginger. Cette décision a rapidement été suivie des faits par les services techniques.



VIVIERS AUX COULEURS DE NOËL

La municipalité et les services techniques se sont mis à pied d'œuvre dès le mois de novembre pour installer les décorations de Noël au plus vite et apporter un peu plus de joie en ces temps difficiles.

C'est ainsi que 2 grands sapins de 6 mètres ont été placés sur le parvis de la mairie et sur la place Riquet. Madame le Maire et toute son équipe ont fait don de sapins plus petits aux écoles privées et publiques, ce qui a ravi les enfants !!

Toutes les décorations lumineuses ont été remplacées par de l'éclairage à led dans un souci d'économie d'énergie.

Pour parfaire la préparation de Noël, une boîte aux lettres a été installée devant la mairie afin que le père Noël puisse recevoir les souhaits de cadeaux de nos bambins chéris.



LUMIÈRE SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC !



Dans une commune l'éclairage public participe à la qualité du cadre de vie des habitants, à la sécurité des piétons et des automobilistes, à la mise en valeur des édifices et de l'ensemble du patrimoine.

Pour toutes ces raisons, les services techniques suivent une campagne régulière d'entretien du parc d'éclairage de la ville.

Il faut savoir qu'intervenir sur un luminaire nécessite 2 techniciens, une nacelle, et 30 minutes d'intervention au minimum. En effet, au-delà des aspects de sécurité, et de la panne d'ampoule, c'est parfois une véritable faune et flore que les agents trouvent et doivent nettoyer pour rétablir la lumière !

LA FIBRE S'ANNONCE ENFIN !

Nous sommes enfin arrivés à la fin du traitement de 110 demandes de déclarations de travaux demandées par la société AXIONE depuis environ 2 ans.

Pour la partie plus technique : l'aiguillage de tous les réseaux souterrains a été entièrement réalisé ainsi que l'implantation de tous les poteaux recevant la fibre optique, et ce, malgré quelques réticences de certains au modernisme.

Rappelons que l'accès à la fibre permet de lutter contre ce qu'on appelle les fractures numériques, c'est-à-dire les inégalités d'accès à internet. L'installation d'un réseau très haut débit rendra Viviers plus attractive et dynamique.

Nous sommes sur la bonne voie et nous espérons le début des travaux sur notre territoire pour le deuxième semestre 2021.

CURAGE DES FOSSÉS : LE RETARD SE RATTRAPE !

Après 10 ans d'oubli, la municipalité a engagé une campagne de curage des fossés depuis début novembre.

Une partie a pu être réalisée fin novembre 2020 quartier Eymieux et Couij Janet, un deuxième tronçon - soit la totalité des fossés restants dans notre commune - se fera courant de l'année 2021. Ces travaux ont été engagés financièrement.



CADRE DE VIE - DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA SANTÉ DANS LES ASSIETTES

Le marché pour la restauration scolaire avec le prestataire API qui fournit les cantines des écoles de Viviers, ainsi que les repas des enfants du centre de loisirs Alpeu, et le CCAS pour le portage des repas à domicile, a pris fin au 31 décembre.

Le souhait de la nouvelle équipe municipale est d'étudier au cours de



ce mandat la possibilité d'avoir sur la commune une cuisine centrale qui sera à même de fournir les repas pour les cantines, le centre de loisirs et les aînés. En attendant de pouvoir faire mûrir un projet qui soit bien pensé il fallait donc renouveler un marché qui a été mis en place dès ce début d'année 2021. Ainsi, dès le mois de septembre, l'équipe a travaillé sur le futur cahier des charges, qui vise à mettre en avant encore davantage la part de produits de qualité et durable (70%) avec une part de produits issus de l'agriculture biologique d'au moins 50%. L'accent est également mis sur la provenance des aliments qui devra tant que possible être locale. Ainsi la loi EGALIM, qui doit entrer en vigueur dans les services de restauration collective au 1^{er} janvier 2022, et qui imposera au moins 50% de produits de qualité et durables dont au moins 20% de bio, est déjà largement intégrée et mise en place dans notre commune.

Le nouveau cahier des charges, comme c'était déjà le cas, fait la chasse aux produits reconstitués, mais aussi à la surconsommation de produits carnés en instaurant deux repas végétariens par semaine, ainsi qu'au sucre avec un seul dessert sucré par semaine, favorisant de la sorte la consommation de fruits.

C'est donc sur ces nouveaux critères que s'est lancé l'appel d'offres. Deux prestataires ont répondu et l'analyse des offres a pu s'effectuer, échantillons de repas à l'appui.

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) qui s'est réunie le 2 décembre pour attribuer le marché de restauration scolaire, a, au vu des résultats d'analyse, attribué une nouvelle fois le marché à la société API Restauration. Cette dernière, qui a une cuisine centrale basée sur la commune du Teil, a mis en avant la proximité du lieu de production, la provenance, la quantité d'informations portée sur les produits, la qualité des menus proposés (avec un effort d'originalité pour une restauration collective scolaire) ainsi que la qualité gustative des échantillons proposés !

UNE SECONDE VIE POUR LE ROI DES FORÊTS

Il a illuminé bien des foyers durant les fêtes de fin d'année mais ensuite perd ses épines et se pose alors la question de ce qu'il faut en faire.

Parce que le sapin devient vite encombrant après les fêtes, dès le 4 janvier et jusqu'au 31 janvier



2021, les Vivarois pourront déposer leur vieux sapin de Noël dans une benne éphémère mise en place devant les services techniques au 7 avenue de la Madeleine... et lui offrir ainsi une nouvelle vie. Car il est interdit de l'abandonner sur un trottoir, dans la nature ou de le mettre à la poubelle.

En l'apportant dans le point de dépôt mis à disposition par la commune, vous donnerez au roi des forêts une seconde vie en étant transformé en compost ou broyat.

Sont acceptés : Les sapins naturels avec ou sans socle en bois (croix, buchette...).

Ne sont pas acceptés : tous les sacs et filets, les pots, les sapins en plastique, les sapins naturels avec neige artificielle, les guirlandes et autres décorations.

LES RONDS-POINTS D'ENTRÉE DE VILLE

Une entrée de ville matérialise l'accueil de l'utilisateur dans la ville. Elle joue donc un rôle important sur la perception et l'attractivité de la commune.

À Viviers, le projet d'aménagement du rond-point de l'entrée Sud a été finalisé, après des échanges fructueux avec le service des routes du Département, notamment pour des préoccupations de sécurité routière. La D 86 est en effet une voirie départementale. L'esquisse ci-dessous en donne un aperçu, une fois les travaux réalisés à l'échéance du printemps 2021 par les services techniques de Viviers qui pourront ainsi mettre en valeur leur savoir-faire !



Une intervention gracieuse de terrassement sera réalisée par le Département. Il s'agit là d'un bel exemple de collaboration entre les deux collectivités, Commune et Département...

L'entrée Nord sera aménagée dans un second temps, sa conception nécessitant une validation architecturale par les Bâtiments de France, étant donné qu'il se situe dans le périmètre de protection du Pont Romain, classé monument historique.

SPORT - VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION LE CHAT LIBRE ET 30 MILLIONS D'AMIS

L'association Le Chat Libre de Viviers et la Fondation 30 millions d'amis sont partenaires depuis 2017 pour la mise en place d'une campagne de stérilisation et d'identification des chats errants se trouvant sur notre commune. Le Chat Libre se charge de trapper les chats et de les faire stériliser et identifier auprès des vétérinaires.



Ces animaux certes craquants et adorables quand ils sont petits peuvent vite créer des problèmes dans leur entourage (déjections, maladies...) et pulluler. Un couple de chats peut engendrer 20 000 individus en 4 ans. L'euthanasie et le déplacement de ces populations se sont avérés inefficaces. L'Organisation Mondiale de la Santé encourage et reconnaît cette pratique qui respecte la sensibilisation de nos concitoyens amis des animaux.

La stérilisation stabilise la population féline qui continue de jouer son rôle de filtre contre les rats, les souris et autres rongeurs et enrayer les problèmes d'urine et miaulements aux moments des chaleurs des femelles.

La Fondation 30 millions d'amis permet de prendre en charge les frais de stérilisation (80 € pour une ovariectomie et tatouage, 60 € pour une castration et tatouage) à hauteur de 50% et les autres 50% sont à la charge de la commune.

Le Chat Libre capture 35 chats par an. Il se charge de trapper les chats à la place des services municipaux (chose que ne fait pas une fourrière).

Un arrêté municipal annoncera la nouvelle campagne de stérilisation.

COURSE LA VIVAROISE BY AROB@SE

La 9^{ème} édition de notre course hors-stade la Vivaroise by Arob@se aura lieu le **dimanche 7 mars** avec un départ à 10h de l'Espace sportif les Moulinages. Pour cette 9^{ème} édition, la Ville de Viviers souhaite développer la course enfant avec un cross des jeunes et des écoles. L'idée est d'associer les écoles de la commune, mais aussi les collèges des villes alentours, afin de développer l'esprit d'équipe et le partage puisque le gagnant fera remporter un lot à son école. Compte tenu de la situation sanitaire du pays, une décision sur le maintien de la course sera prise en fonction de l'évolution des conditions le 15 février 2021.



Tarif : 6€ en pré-inscription, 10€ le jour de la course

Date limite de pré-inscriptions : 03/03/2021

Renseignements : 04.75.49.86.10 ou sport@mairie-viviers.fr

SOUTENIR VERCHAÛS COÛTE QUE COÛTE !



Le 8 août 2005, un commodat était signé entre la commune et la Société LAFARGE pour la mise à disposition du Château de Verchaüs lui appartenant.

Le 20 août 2005, une convention entre la commune et le collectif du château de Verchaüs mettait à disposition le lieu. Cependant, la municipalité de l'époque n'a pas respecté l'article du commodat l'obligeant à assurer le bien, et les municipalités suivantes non plus.

En 2019, le séisme endommage sévèrement une cheminée du château entraînant une lourde facture de réparation pour le collectif. Par chance on ne constatera aucun accident humain.

L'équipe de Madame Mattei a donc découvert ce dossier dépourvu du respect de ses obligations juridiques en matière d'assurance et s'est retrouvée dans l'obligation d'assumer la somme engagée par le Collectif soit 39 834,20 €. Devant ce lourd constat financier, Mme le Maire a monté un dossier de demande d'aide auprès du département, effort qui a là encore porté ses fruits puisque le Département a apporté un financement de 15 000 €, participant ainsi à la réhabilitation du château.

Notons bien entendu qu'à ce jour un contrat d'assurance en bonne et due forme a été contracté !

UNE NOUVELLE DISCIPLINE SPORTIVE À VIVIERS : LE YOSEIKAN BUDO

Le professeur Jérôme, vêtu de son kimono bleu et blanc, est animé par une passion sportive et philosophique empreinte de bienveillance pour ses élèves pratiquant cet art peu connu encore.



Installé depuis 2 ans à Viviers, le club familial réunit aujourd'hui environ 50 adhérents, enfants, femmes et hommes rassemblés autour de la même discipline.

Le Yoseikan Budo est un art martial contemporain, développé à la fin des années 1960 par le maître Hiroo Mochizuki, successeur d'une lignée de samourais, qui associe la pédagogie et la pratique traditionnelle des arts martiaux à la modernité des sports de combats.

Cette pratique sportive est réellement adaptée à tous les profils et à toutes les attentes. Loin de tous rapports de supériorité, au Yoseikan Budo, les ceintures n'ont pas de couleur car chaque être est considéré avec sa singularité mettant tout le monde au même niveau. Le but de cet art est de développer des capacités qui aideront le pratiquant tout au long de sa vie à prendre de l'assurance, de l'équilibre, de la motricité, de la maîtrise de soi, du courage.

Le Yoseikan Budo enseigne la modestie alors que la perfection recherchée éternellement par l'homme n'est pas humaine et qu'il ne l'atteindra jamais. Ainsi, ce sont les éléments naturels qui sont au cœur de cet enseignement rappelant que, sans lumière, terre et eau, il n'y a pas de vie possible. Et parallèlement, sans gaieté, pureté, honnêteté, solidarité, espoir et adaptation, la vie n'est pas possible. Le but du Yoseikan n'est pas de mettre l'autre KO mais d'échanger sur la technique et faire ressortir de chaque échange une nouvelle sensation qui débouchera sur une nouvelle capacité susceptible de permettre de faire face à une situation difficile.

Contact : Vivarais Budokan 07 :

Jérôme 07 66 42 74 29 – jbriss83@yahoo.fr

ESAT ADAPEI

L'ESAT de Viviers c'est d'abord une histoire humaine que l'on doit à la famille Charenso, Robert et Bomont. Inauguré en 2000 sur un terrain offert par la municipalité, le bâtiment a été financé grâce à une opération brioche portée là aussi par des bénévoles d'une association externe. L'ESAT de Viviers dépend de la structure L'Avenir à Lalevade. Depuis, une équipe de bénévoles reste fortement investie au quotidien dans l'ESAT avec comme présidente Mme Massoni Dominique, trésorière Mme Maenhout Elysabeth et comme secrétaire Mme Battistion Francine. Les Établissements de service et d'aide par le travail (ESAT), gérés par l'ADAPEI, emploient des personnes atteintes de déficiences intellectuelles et/ou psychiques n'ayant pas la capacité momentanément ou durablement de travailler dans le secteur ordinaire. Le statut social reste aujourd'hui essentiellement acquis par l'emploi et en ce sens, l'ESAT a une double mission : offrir une insertion professionnelle et sociale permettant de favoriser le lien à l'intérieur comme à l'extérieur des établissements.



L'ESAT de Viviers est un atelier de 30 places, accueillant des femmes et des hommes de 18 à 60 ans qui choisissent leur poste de travail en fonction de leur ressenti et de leur handicap. Il est dirigé par M. Decoux Didier, en collaboration avec M. Juan du site de Lalevade et M. Yuan Mortier, et est animé par 2 moniteurs d'ateliers formés au handicap de la sphère cérébrale : Mme Lucie Eylieu et M. Pascal Vial. Entrer dans un ESAT et observer ces travailleurs appliqués inspire le respect du travail bien fait. D'ailleurs l'atelier dispose d'un carnet de commande rempli par des entreprises sous-traitant une partie de leur activité au sein de l'atelier (Wurtz, Chabert et Guillot...) ou des sociétés et particuliers les faisant travailler en dehors de la structure (La Saur, Lafarge...). Tous font appel à eux en continu, appréciant la souplesse, la réactivité et l'adaptabilité de ces équipes minutieuses et bien encadrées.

Activités de nature industrielle ou en lien avec les espaces verts, le travail offert aux bénéficiaires de la structure leur offre un statut social et une construction identitaire. Marie-Christine Combier, adjointe à la vie associative, aux côtés de Martine Riffard-Voilqué, adjointe au social et à la santé tenaient à exprimer leur soutien à cette structure humaine rappelant que les personnes en situation de handicap ne doivent pas être mises à l'écart car elles jouent un rôle dans notre société qui se doit de concilier le principe de l'égalité des droits de tout individu et le respect de la différence.

MESURES DE SOUTIEN AUX COMMERÇANTS PENDANT LA PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19

L'ensemble des structures administratives publiques, État, région, département, communauté de communes, communes, se sont mobilisées pour soutenir les commerçants :

L'État

- Indemnisation mensuelle par le fonds de solidarité
- Exonération de charges sociales
- Étalement ou remise sur mes impôts directs
- Demande aux bailleurs d'une réduction des loyers de baux commerciaux (réservée aux fermetures administratives)
- Dispositif de chômage partiel pour leurs salariés
- Poursuite de vente en ligne avec des offres préférentielles voire gratuite (click and collect)
- Prêt garanti par l'État.

Ce programme est relayé par la région Auvergne-Rhône-Alpes, la chambre de commerce et d'industrie ainsi que la chambre des métiers et de l'artisanat pour un suivi personnalisé.

CCI tél. 04 75 07 54 00 www.ardeche.cci.fr
CMA tél. 04 75 07 54 00 www.cma-ardeche.fr
Région www.auvergnerhonealpes.fr

La communauté de commune DRAGA a voté un dégrèvement exceptionnel de cotisation foncière des entreprises de taille petite ou moyenne des secteurs particulièrement affectés par la crise sanitaire.



La commune de Viviers a également fait voter, pour la totalité de l'année 2020 ainsi que pour le premier trimestre 2021, l'exonération des redevances pour occupation du domaine public à des fins commerciales et des droits de place du marché.

La commune a relayé sur son site www.mairie-viviers.fr toutes les informations sur les programmes de soutien.

Enfin une adresse mail Mairie a été mise en place pour aider commerçants et artisans pendant cette période sanitaire difficile : p.roche@mairie-viviers.fr

UN PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE VIVIERS ET LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES

Jeudi 17 décembre 2020 Mme Le Maire, en présence de son adjoint aux finances M. Lebreton et de Mme Bouvier, chef de service comptabilité, recevait à la mairie de Viviers monsieur Paul-Marie Pinoli, Trésorier de Bourg Saint-Andéol et monsieur Jean-François Grangeret, directeur départemental des finances publiques de l'Ardèche.



Cette visite a permis la signature d'une convention d'objectif passée entre la DGFIP et la commune de Viviers. Cette dernière vise à améliorer les process financiers et donc la qualité de la gestion financière de la commune. La richesse des échanges au cours de cette rencontre augure bien d'une collaboration future renforcée entre la Direction des finances publiques et la commune de Viviers.

RESTRUCTURATION DU DOSSIER DE LA FRICHE BILLION

Le parking de la Friche Billion est un dossier lancé à la dernière minute par l'ancienne municipalité et n'avait pas fait l'objet d'un travail de demande de subvention alors qu'il s'agit d'un projet d'un montant de 1 200 000 €.

En octobre 2020, la nouvelle municipalité a remonté totalement un dossier DSIL auprès des services de l'État. Ce travail et les réunions qui ont suivi ont permis un nouveau passage en commission et l'obtention d'une subvention de 308 961,30 € soit 30 % du montant total du plan de financement.

En parallèle, un autre dossier de demande de subvention a été déposé auprès de la Région courant novembre 2020, après plusieurs réunions avec Olivier Amrane, conseiller régional. Le dossier est en attente de notification.

MADAME LE MAIRE ET SON ÉQUIPE REMETTENT UN COLIS À CHAQUE AGENT DE LA COMMUNE

Dans la salle à l'italienne de l'hôtel de ville, Madame Mattei entourée de toute son équipe municipale avait réuni ses services, le vendredi 18 décembre, à l'occasion de cette fin d'année.



Dans le respect des règles sanitaires, les services ont été conviés à tour de rôle recevant chacun leur tour le mot de fin d'année de Madame le Maire.

Madame Mattei a tenu à saluer tous les participants et à les remercier pour la qualité de leur travail et de leur savoir-être au sein des services et vis-à-vis de la population. « Les efforts et les compétences de chacun se sont vérifiés durant toute cette demi-année passée ensemble et nous sommes fiers du personnel qui représente la mairie de Viviers et qui sait faire face au degré d'exigence de cette nouvelle municipalité ».

Pour cette occasion Madame le Maire a offert à chaque agent de la commune un colis de Noël garni de nombreux produits régionaux et agrémenté d'une carte de vœux réalisée spécialement pour eux.

REMISE DE MÉDAILLES D'HONNEUR RÉGIONALES, DÉPARTEMENTALES ET COMMUNALES

Le vendredi 18 décembre, à la mairie de Viviers, Madame le maire et ses élus recevaient les agents pour une remise de médailles d'honneur. Ainsi, 6 agents se sont vus décorés d'une médaille d'honneur régionale, départementale et communale les remerciant de leurs nombreuses années de service auprès des collectivités territoriales.



Madame Céline Chareyre recevait la médaille d'argent pour ses 20 années de service, Mesdames Aubry Carole, Bouvier Françoise et Mostafa Geneviève se sont vues remettre la médaille de Vermeil pour 30 années de service, Mesdames Mounier Marie-Laure et Orlando Annie ont reçu la médaille d'Or pour 35 années de services, la plus haute distinction en la matière.



Madame le maire les a longuement félicités pour leur parcours exemplaire au service des collectivités, soulignant l'importance de leur implication et de leur engagement professionnel.

RÉVEILLON DU 31 : LES ÉLUS DE VIVIERS SOUTIENNENT LES POMPIERS

Les services de secours veillent sur vous...

Pendant que les familles, amis se préparaient à festoyer... d'autres veillaient sur la population et se tenaient prêts à intervenir en cas de besoin. Les élus de Viviers ont tenu à soutenir le service d'astreinte des pompiers en se rendant à la caserne de Viviers le jeudi 31 décembre.



Martine Mattei, maire de Viviers, accompagnée de Patrick François adjoint à la sécurité, Marie-Christine Combier, adjointe à la vie associative, Martine Riffard-Voilqué, adjointe à la santé, leur ont offert un colis gourmand.

Lors de cette rencontre se sont également joints aux élus de Viviers : Françoise Gonnat-Tabardel, maire de Bourg-Saint-Andéol, Jérôme Laurent, maire de St Marcel d'Ardèche, Bernard Chazaud, maire de Larnas accompagné de Pascal Terrasse, conseiller départemental.

HOMMAGE À SAMUEL PATY

Le 21 octobre 2020, la Ville de Viviers a rendu hommage à Samuel Paty. Élus, agents municipaux, associations, Vivarois, étaient réunis sur le parvis de l'hôtel de Ville, sous la devise de La République.



Madame la Maire et son équipe avaient, pour cette triste circonstance, convié tous les républicains attachés aux valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité à un temps de recueillement à midi sur le parvis de la Mairie de Viviers.

Ce rassemblement à caractère apolitique et laïc avait pour principe la défense du droit républicain, la liberté d'expression et de conscience. Madame Mattei a souligné que la République se construit par les combats qu'elle mène et qu'elle se délite par ceux qu'elle ne mène pas et, pour cette raison, il faudra toujours poursuivre cet engagement permettant de lutter contre l'obscurantisme et la terreur aveugle.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2020

Cette année 2020, c'est sans la présence des anciens combattants, sans l'ensemble des élus, sans public, que la commémoration du 11 novembre s'est tenue. Seulement 6 élus, 2 Sapeurs-pompiers et 2 jeunes anciens combattants étaient autorisés à participer à cet hommage. La solennité habitait toutefois le petit comité venu rendre hommage à la Nation, au courage et au sacrifice de ses enfants tombés durant la guerre de 14-18 sur notre commune.



COMMÉMORATION DU SÉISME

Madame la maire et sa 1^{ère} adjointe se sont rendues au Teil auprès du Maire Olivier Peverelli qui réunissait les élus ardéchois.



En présence d'Olivier Dussopt, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des finances et de la Relance, chargé des comptes publics et de Mme Françoise Souliman, Préfet de l'Ardèche, une cérémonie commémorative s'est déroulée en mémoire du premier anniversaire du séisme qui a très durement frappé les communes du Teil, de Viviers, St Thomé et Cruas le 11 novembre 2019.

VISITE D'HERVÉ SAULIGNAC

Le 12 octobre Madame la maire et ses élus ont reçu Hervé Saulignac, député, pour lui présenter les projets de la commune et échanger sur les aides possibles. En effet, la nouvelle municipalité recherche ardemment, pour chaque projet, la meilleure combinaison financière possible pour permettre des réalisations efficaces. La recherche de subventions fait partie des efforts à accomplir.



VISITE D'ISABELLE MASSEBEUF

Le 22 octobre, La Présidente de la CC DRAGA, Madame la maire ainsi que les élus du bureau communautaire, ont accueilli Isabelle Massebeuf, conseillère régionale. L'objectif de cette visite était double : faire le point sur le Contrat Ambition Région qui avait attribué des subventions à la CC DRAGA, et présenter les projets pouvant entrer dans le champ de soutien du Contrat à venir. Sur le précédent contrat, 100% des crédits attribués ont été consommés.



MOBILISER LES PARTENAIRES AUTOUR DES PROJETS POUR VIVIERS



Olivier Amrane, conseiller régional et Mathieu Darnaud, sénateur sont venus à la rencontre de Martine Mattei, Maire de Viviers, et de son équipe municipale afin de parler des projets à venir.

Ce rendez-vous était un point d'étape dans l'avancement des

dossiers pour la ville. En effet, la ville de Viviers s'est donné un rôle essentiel à jouer dans le développement de son territoire et dans la qualité de vie quotidienne des habitants. Dans le contexte actuel, où les régions disposent de nombreuses compétences, le moment était venu de présenter à la Région chaque thématique importante pour la ville. L'un des enjeux de la démarche était de créer et de consolider une dynamique collective pérenne autour des projets engagés pour mobiliser les compétences spécifiques, obtenir le soutien de nos partenaires et les aides financières possibles. L'aide apportée par la Région permet de soutenir les projets structurants prévus par la municipalité, répondant aux priorités de santé, d'éducation, de culture, d'économie, de sauvegarde du patrimoine...

Autour de la table, le livre de campagne entre les mains, chaque adjoint a présenté son projet, pour certains bien avancé, afin de faire le lien avec chaque financement possible.

NOTRE DOYENNE A 100 ANS !

C'est avec beaucoup d'émotion et de respect que Madame Le Maire, Mme Martine Riffard-Voilqué, adjointe à la santé et aux seniors, Mme Marie-Christine Combier, adjointe à la vie associative et M. Patrick François, adjoint aux travaux et à la sécurité, ont rendu visite le 30 décembre à Mme Yvette Barbier.



Quel bonheur de remettre en main propre à notre doyenne de 100 ans un bouquet aux mille couleurs en cette fin d'année.

Entourée de sa famille, au chaud dans la cuisine de cette maison construite par son grand-père en 1897 et qui l'avait vue naître, Mme Barbier a accueilli nos élus avec son doux et joli sourire.

Il y aurait tant à dire sur le parcours de vie de cette femme, mère de 3 enfants, qui a traversé un siècle mais aussi tellement d'évolutions et de changements en termes de modes de vie. Pouvons-nous imaginer que c'est cette maison qui l'abrite qui a été la première maison de campagne électrifiée, et ceci alors qu'elle avait 8 ans ! À cette époque-là voir passer une voiture était également un événement. Mme Barbier a ainsi vu arriver le téléphone, la machine à laver, tant d'innovations qui ont transformé nos modes de vie et qui l'amènent aujourd'hui à se tenir toujours informée des nouvelles technologies. Après un tel chemin, et avec un mari gradé dans la Résistance qui avait besoin d'un laissez-passer validé par la Kommandantur pour aller travailler, elle s'interroge beaucoup devant l'instauration d'autorisations de sortie face à une crise bien différente selon elle... Merci à elle de nous avoir fait partager ce petit moment de sa vie, cet intense instant d'émotion.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2020

Délibération n°2020-067 :

Organisation séance CM en visioconférence | Vote à l'unanimité

Délibération n°2020-068 :

Approbation PV du CM du 15.09.20 | Vote à l'unanimité

Délibération n°2020-069 :

Approbation PV du CM du 13.10.20 | Vote 20 voix pour et 6 voix contre

Délibération n°2020-070 :

Rapport d'activité 2019 – CC DRAGA | Le CM a pris acte de cet accord

Délibération n°2020-071 :

Rapport 2019 – Eau | Le CM a pris acte de cet accord

Délibération n°2020-072 :

Rapport 2019 – Assainissement | Le CM a pris acte de cet accord

Délibération n° 2020-073 :

Rapport 2019 – Déchets | Le CM a pris acte de cet accord

Délibération n° 2020-074 :

Budget principal – DM 2 | Vote à l'unanimité

Délibération n° 2020-075 :

Subvention au budget Port | Vote à l'unanimité

Délibération n° 2020-076 :

Budget Port – DM 1 | Vote à l'unanimité

Délibération n° 2020-077 :

Adhésion SDE – Electricité | Vote à l'unanimité

Délibération n°2020-078 :

Adhésion SDE – Gaz | Vote 20 voix pour et 6 voix contre

Délibération n°2020-079 :

Exonération redevance domaine public 1^{er} trimestre 2021 | Vote à l'unanimité

Délibération n°2020-080 :

Commande publique – Restauration scolaire | Vote à l'unanimité

Délibération n°2020-081 :

Convention ADN | Vote à l'unanimité

Délibération n°2020-082 :

Cession de terrain CC DRAGA – Crèche | Vote à l'unanimité

Délibération n°2020-083 :

Convention Fondation 30 millions d'amis | Vote à l'unanimité

Délibération n° 2020-084 :

Modification du tableau des effectifs communaux | Vote à l'unanimité

Rappel : le recueil complet des actes administratifs est disponible auprès du Secrétariat Général du Conseil Municipal et sur le site internet de la ville www.mairie-viviers.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRAGA

PRÉSENTATION DE LA DRAGA

La Communauté de Communes Du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche (CC DRAGA) est l'association de 9 communes situées, comme son nom l'indique, entre La Vallée du Rhône et la Rivière Ardèche.

La Communauté de Communes DRAGA a été créée le 1^{er} janvier 2004 et compte environ 19 300 habitants.

Ce territoire bénéficie d'une localisation exceptionnelle à seulement 15 minutes de Montélimar et à proximité immédiate des grands axes qui desservent la région Auvergne Rhône-Alpes.

L'objectif est d'établir un espace de solidarité en vue de réaliser un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. Dans ce cadre, la CC DRAGA est en perpétuelle évolution !

La CC DRAGA exerce donc des compétences en lieu et place des communes, dans le cadre d'intervention défini par l'intérêt communautaire.



- Jean-Paul CROIZIER - Maire de Gras - 6^{ème} Vice-Président en charge de la Gestion des Déchets et des Travaux
- Brigitte DUMARCHE - Maire de Bidon - 7^{ème} Vice-Présidente en charge de la Vie Sociale

- Bernard CHAZAUT - Maire de Larnas - 8^{ème} Vice-Président en charge du Tourisme.

Le bureau communautaire

Le bureau est composé du Président et des vice-présidents. Il prépare et exécute les décisions prises par le conseil communautaire.

Les commissions thématiques

Les commissions thématiques ont pour objet de travailler les sujets en lien avec les compétences de la CC DRAGA.

GOVERNANCE

Le conseil communautaire

Il définit la politique générale de la communauté. Sous la conduite du Président, il se réunit pour délibérer sur les affaires courantes, les grands projets et voter les budgets. Il est composé de 35 élus issus des 9 conseils municipaux de la CC DRAGA.

Il est ouvert au public et se réunit environ tous les mois.

Le Conseil Communautaire désigne un président et des vice-présidents qui organisent durant leur mandat le travail des différentes commissions communautaires.

Le président et les vice-présidents

Le Président exécute les délibérations du Conseil Communautaire et anime les réunions de Bureau Communautaire.

Les Vice-présidents sont chargés de la mise en œuvre des décisions du conseil communautaire dans des domaines particuliers.

La nouvelle Présidente de la CC DRAGA est Françoise GONNET TABARDEL, Maire de la commune de Bourg Saint Andéol.

- Martine MATTEI – Maire de Viviers - 1^{ère} Vice-Présidente en charge de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Patrimoine
- Jérôme LAURENT - Maire de Saint Marcel d'Ardèche - 2^{ème} Vice-Président en charge de l'Administration Générale, des Finances, de la Mutualisation et de la Communication
- Christophe MATHON - Maire de Saint Montan - 3^{ème} Vice-Président en charge du Développement Economique
- Brigitte PUJUGUET – Maire de Saint Just d'Ardèche - 4^{ème} Vice-Présidente en charge de l'Enfance-Jeunesse et de la Santé
- Daniel ARCHAMBAULT - Adjoint au Maire de Saint Martin d'Ardèche - 5^{ème} Vice-Président en charge de la Politique de l'Eau



COMPÉTENCES

Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace
- Actions de développement économique
- Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des inondations
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.



Compétences optionnelles

- Politique du logement et du cadre de vie
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Assainissement
- Service Public d'Assainissement Non Collectif
- Assainissement collectif, eaux usées et eaux pluviales
- Alimentation en Eau Potable (A.E.P)
- Création et Gestion de Maison de Services au Public (MSAP)

Compétences supplémentaires

- Sentiers pédestres, équestres et VTT
- Culture et patrimoine
- Infrastructures et réseaux
- Transport
- Agences postales
- Financement du SDIS 07
- Modification ou extension de compétences

UNE PAGE SE « SIGNE » POUR L'HÔPITAL INTERCOMMUNAL

Le 23 décembre, la CC DRAGA a signé une promesse de vente pour le terrain de Bellieure à la commune de Viviers dans le cadre de l'implantation d'un nouvel hôpital à Viviers.



Martine MATTEI, Maire de Viviers et Françoise GONNET TABARDEL, présidente de la Communauté de Communes DRAGA avaient rendez-vous mercredi 23 décembre 2020 chez Maître Benoît FAUCHATRE afin d'en définir les contours et rendre cet engagement officiel. C'est désormais chose faite, six mois après la prise de fonction des nouvelles équipes communales et intercommunales, le terrain sera propriété vivaroise et sera vendu ensuite à l'hôpital intercommunal de Bourg Saint Andéol-Viviers afin de permettre la réalisation du futur hôpital.

Ce compromis de vente représente une étape clé de la concrétisation de ce projet tant attendu.

LE TRI : MAILLON ESSENTIEL DU RECYCLAGE

La présidente de la Communauté de Communes Françoise Gonnnet-Tabardel, les vice-présidents Jean-Paul CROIZIER, Martine MATTEI et Bernard CHAZAUT, ainsi que Patrick François, adjoint aux travaux, entretien et sécurité, se sont rendus dans les déchetteries de Viviers et Bourg Saint Andéol mercredi 30 décembre.

Cette visite a permis de rencontrer les agents et de rappeler l'importance des gestes de tri, maillon essentiel de la chaîne de recyclage, notamment durant la période de festivité, avec l'augmentation des emballages induite.



NOUVEAUX MOLOKS

Suite à un feu volontaire au mois d'octobre 2020, la communauté de communes du Rhône aux gorges de l'Ardèche a remplacé début décembre 3 bacs semi enterrés dit moloks quartier Saint Aule, face à la gare de Viviers.

Ces travaux de changement ont coûté 21000 € à la Draga. L'incivilité a un coût élevé pour la collectivité.



LES ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Initialement prévues en mars 2021, les prochaines élections régionales devraient être reportées et organisées en juin 2021 en raison de l'épidémie de Covid-19.

Les prochaines élections auront lieu au printemps 2021, pour décider de la composition du prochain Conseil régional de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du prochain Conseil départemental de l'Ardèche.

Pour voter, pensez à vous inscrire ou à vérifier votre inscription sur les listes électorales. Pour cela, plusieurs possibilités s'offrent à vous. En ligne, vous pouvez faire votre demande sur le site www.mon.service-public.fr qui est ensuite transmise aux services élections de la ville. Un accusé de réception vous est transmis à l'adresse mail indiquée lors de la création du compte. Vous recevrez une carte électorale à l'adresse de résidence indiquée. En mairie, vous pouvez vous présenter avec votre justificatif d'identité et votre justificatif de domicile, soit avec le formulaire d'inscription rempli, soit en demandant un formulaire à la mairie, que vous remplissez sur place. Vous pouvez mandater un tiers (procuration sur papier libre) qui accomplit les formalités et présente les justificatifs exigés.



LE CARNET ETAT-CIVIL 2020

Naissances :

- 25/10/2020 LELEU Myke
- 28/10/2020 AMIRA Amir
- 02/11/2020 GRANIER Juliette
- 04/12/2020 BUHOT Lygje
- 16/12/2020 HARDY Maélio
- 02/01/2021 MATHELIN Kacy

Mariages :

- 05/12/2020 DUQUESNE Philippe et LASSALLE Sylvie
- 08/12/2020 VINCENT Didier et BUQUET Catherine

Décès :

- 01/11/2020 FALANGA Agnès - *Veuve ALLASINO*
- 02/11/2020 FONTANARAVA Yves
- 04/11/2020 PELLEGRINO Anna - *Veuve PLANCHE*
- 05/11/2020 JAYET Marie - *Veuve LEFÈVRE*
- 08/11/2020 LORENZIN Gelinda - *Veuve BAGGIO*
- 10/11/2020 BERTRAND Jean-Paul
- 11/11/2020 GARCIA NARANJO Joaquin
- 15/11/2020 CAIRE Lucette
- 16/11/2020 MAZOULIER Pierrette - *Veuve LAMANDE*
- 19/11/2020 LAVIS Monique
- 20/11/2020 VIGNE Fernand
- 21/11/2020 SERRE Paulette - *Veuve GRAVIER*
- 22/11/2020 PAUNER René
- 22/11/2020 BOFFELLI Julie - *Veuve MARTINEZ-CASTRO*
- 22/11/2020 LAVASTRE René
- 24/11/2020 FUSERI Jean
- 25/11/2020 CELLIER Martine
- 29/11/2020 SILVA Adelaïde - *Veuve CAMPOS*
- 29/11/2020 GOTTSCHALK Suzanne
- 29/11/2020 TEYSSIER Marie-Louise - *Épouse DELOTTERIE*
- 03/12/2020 LAURENT Charles
- 05/12/2020 CORRÉARD Auguste
- 05/12/2020 ALLAIN-PORTALIER Victor
- 06/12/2020 ALLIGNOL Robert
- 07/12/2020 BERTEAUX Suzanne - *Veuve LIBERT*
- 08/12/2020 RAMIÈRE Sylvette - *Veuve EYRIEUX*
- 09/12/2020 PROMETTI Camille
- 12/12/2020 BOUCHET Marthe
- 13/12/2020 PLANTIER Jeannine - *Veuve LÉVÈQUE*
- 14/12/2020 BRUGIERE Julie - *Veuve MENDRAS*
- 14/12/2020 FIALON Henriette - *Veuve STRINGHER*
- 15/12/2020 PERMINGEAT Roger
- 16/12/2020 SIBILLE Paul
- 16/12/2020 LAHOUCINE Alain
- 16/12/2020 BOURAGHDA Messaouda - *Veuve MELLOULI*
- 16/12/2020 ENJOLRAS Roger
- 20/12/2020 EYRAUD Elie
- 21/12/2020 FROMENT Cédric
- 22/12/2020 GARCIA NARANJO Rogelio
- 24/12/2020 ARDEN Claudette - *Veuve BOULET*
- 29/12/2020 SÉGURA Raymond
- 30/12/2020 BARNIER Ginette - *Veuve JOLLIVET*
- 31/12/2020 VALUSSO Angélo
- 01/01/2021 BOUGUERRA Khellef
- 02/01/2021 FROSSARD Régine
- 06/01/2021 NAI Eliane - *Veuve GUIDI*

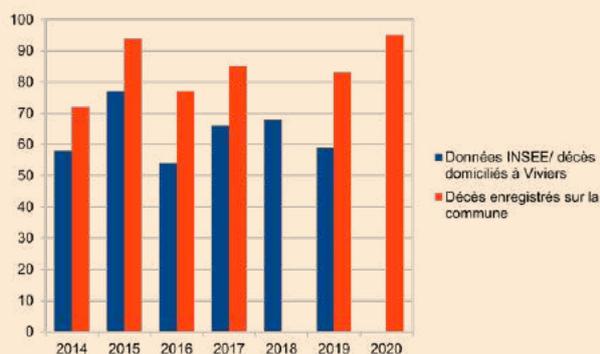


Quel est en 2020 l'impact de la covid-19 sur le nombre de décès à Viviers ?

Au cours de cette année 2020, nous avons vécu une situation sanitaire inédite, avec l'épidémie de COVID-19, et nous avons le sentiment d'un nombre supérieur de décès, car malheureusement nombre de Vivarois nous ont quittés cette année.

En réalité, les décès totaux déclarés à Viviers s'élèvent à **95 en 2020**, ce qui correspond sensiblement aux décès enregistrés **en 2015 (94)**.

À titre d'information, **en 2003**, les décès en lien avec la canicule avaient atteints le nombre de **106...**



	Données INSEE/ décès domiciliés à Viviers	Décès enregistrés sur la commune
2014	58	72
2015	77	94
2016	54	77
2017	66	85
2018	68	81
2019	59	83
2020		95

Ainsi donc, pour 2020, le nombre de décès à Viviers est supérieur à celui des 4 années précédentes, mais il est du même niveau que les années marquées par une situation particulière sur le plan sanitaire, comme une canicule ou une épidémie de grippe.

LIBRE EXPRESSION MUNICIPALE

Liste majorité municipale Le Renouveau Ensemble : 2021 l'année du démarrage des grands projets pour Viviers

2020 aura été une année angoissante où à la crise sanitaire, se sont ajoutées des conséquences économiques génératrices de faillites et de suppressions d'emplois.

Face à cette situation, nous devons réagir ! Nous avons choisi d'appliquer les règles strictes de sécurité sanitaire et Vigipirate sans pour autant ajourner nos projets et aggraver la crise économique en paralysant le développement de notre ville. Intégrer « Petites villes de demain » est un challenge que nous avons réussi pour Viviers et pour dérouler notre projet avec toute la responsabilité qui nous caractérise.

Très à l'écoute de nos concitoyens au quotidien, nous restons conscients de leurs difficultés, des enjeux d'avenir les concernant, et réalistes devant la complexité à suivre le cap que nous nous sommes assignés en prenant en compte des événements imprévus.

Et nous ne restons pas les bras croisés dans ce contexte de sinistrose, en avançant sur l'ensemble des projets importants pour Viviers comme la maison de santé, la maison du droit, la crèche, l'hôpital, mais également en intervenant au quotidien sur la commune

par les travaux, l'entretien, le social, la santé, la sauvegarde de notre patrimoine... Et depuis longtemps la ville n'avait pas respiré aussi fort, depuis longtemps les concitoyens n'avaient été aussi informés, car la transparence de la vie politique fait aussi partie de nos priorités.

L'équipe de la majorité municipale vous souhaite une meilleure année 2021 que nous allons construire ensemble.

Martine MATTEI
Le renouveau ensemble.

Liste Viviers au Cœur : 2021 : année de la transparence ?

Les élus Viviers au cœur vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle voit pour chacune et chacun l'accomplissement des projets personnels, familiaux et professionnels. Nous formons le vœu que 2021 soit une année utile pour Viviers et ses habitants, avec une majorité plus à l'écoute de l'ensemble des élus et non refermée sur elle-même comme c'est le cas actuellement.

La commune de Viviers a été retenue par l'Etat, avec Bourg-Saint-Andéol et la CC DRAGA, dans le programme des **Petites villes de demain**. C'est une bonne nouvelle à condition de pouvoir mobiliser les aides

à venir sur des projets qui sont déjà mûrs. Parmi ceux-ci, le projet de réaménagement du parvis du théâtre et de la place de la Roubine mériteraient d'être lancés sans attendre. En effet, ces aménagements sont de nature, en complément du parking de la friche Billon qui est maintenant terminé, à créer les conditions d'un développement commercial et touristique durable en cœur de ville. Concernant le projet de maison de santé pluridisciplinaire, nous attendons toujours désespérément que la Maire veuille bien communiquer le nouveau lieu choisi, ce qu'elle se refuse de faire malgré nos demandes répétées en conseil municipal.

Nous regrettons cette absence de transparence alors qu'il avait été promis la concertation comme « marque de fabrique ». Toutes les réunions des commissions ont été annulées au motif de la crise sanitaire alors qu'il est très simple de les tenir en visio conférence, ou dans des salles permettant le respect des gestes barrières (comme sait très bien le faire la DRAGA par exemple). Lors d'un conseil municipal, Denis Ranchon avait demandé à juste titre que tous les élus soutiennent ce projet indispensable. Encore faudrait-il savoir ce que l'on nous propose...

Christian LAVIS
Viviers au cœur.

Liste Rassemblement National et Droite populaire : Vivaroises, Vivarois

Je vous souhaite, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, une bonne et heureuse année 2021.

Qu'elle vous soit lumineuse, réconfortante et qu'elle vous apporte santé, sérénité avec davantage de liberté, de justice, de lumière et d'espoir.

« Le seul fait de rêver est déjà très important. Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns. »

Jacques Brel.

Pour ma part, quels que soient les sujets abordés pour notre commune et notre département, je les aborderai dans un esprit de responsabilité, travaillant inlassablement à la défense de vos intérêts et des valeurs fondamentales de notre pays.

Très bonne année 2021.

Céline PORQUET
Un nouveau souffle pour Viviers.

2021



Carnaval de Viviers

THÈME DU CARNAVAL
LES 4 ÉLÉMENTS

DIMANCHE 21 MARS



**DE NOMBREUSES
ANIMATIONS
SERONT
PROPOSÉES**

Cet évènement aura lieu sous réserve des conditions sanitaires.

ORGANISÉ PAR LA VILLE DE VIVIERS
Service éducation, enfance, jeunesse



MAIRIE DE VIVIERS